L'infinitif absolu passé *

1. Questions de dénomination et de définition

Une construction infinitive, signalée depuis longtemps mais toujours assez mal connue, mérite d'être à nouveau étudiée. Il s'agit de la tournure du type : *Avoir prins congié les ungs des autres, le roy de France et la royne ce partirent d'Espaigne* ; intitulée « infinitif passé, sans préposition » par Brunot dans sa monumentale *Histoire de la langue française* (cf. Brunot 1967, 2, 461[= 1re éd. 1906]), puis « absolute Gebrauch des infinitiv Perf. » par Biedermann (1908, 719), elle a été baptisée « infinitif absolu » par Gougenheim (1974, 193, g [= 1re éd. 1951, 176-177, 7]), « infinitif régime absolu » par Zink (1997, 132). Dans leur récente *Grammaire du français de la Renaissance*, Sabine Lardon et Marie-Claire Thomine l'appellent « infinitif absolu passé », ce qui est préférable[1], et en donnent la description suivante : « sujet antéposé ou postposé + *infinitif* passé, l'agent de l'infinitif étant aussi l'agent du verbe principal » (Lardon / Thomine 2009, 286, n° 30).

---

* Nous tenons à remercier chaleureusement Yan Greub de son aide précieuse ; G.P. souhaite exprimer sa gratitude à Marcello Barbato et Alberto Varvaro, qui ont lu une toute première version de ce travail, ainsi qu'à Annick Englebert.

1 On évite ainsi tout risque de confusion avec l'infinitif absolu présent à valeur temporelle, qui, à la différence de l'infinitif absolu passé, indique généralement une simultanéité, cf. par exemple : *Estre le conte Amé avecques la contesse Guygonne, lequelle n'entendoit qu'a faire joyeuse chiere, la nuit quant ilz furent couchiez, la contesse print a souspirer moult asprement* (Promis 1840, col. 105). Nous ne nous intéresserons pas ici à cette construction, bien que l'infinitif absolu présent et l'infinitif absolu passé puissent parfois être très proches, en particulier dans les cas – que nous n'avons pas non plus considérés dans cette étude, voir *infra* – où l'infinitif est précédé d'un adverbe ou d'une locution adverbiale de temps, cf. par exemple : *Et pour ce vous prions, que incontinant luy estre par devers vous, que le faictes enroller et paier comme les autres hommes d'armes* (Charles VIII, *Lettres*, n° 20, de Charles de Brinon [1484], dans Pelicier 1898 ; voir Zink 1997, 132), où *estre* équivaut à *estre arrivé* ; voir aussi (32.17) *Le tout estre en ordre*, qui équivaut à *Le tout estre ordonné* ou à *Le tout estre mis en ordre* (32.19). Pour la numérotation des exemples, cf. Annexe.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

Cette description, qui s'inspire largement de celle de Christiane Marchello-Nizia (1997, 425 [=1re éd. 1979, 338-339]), doit être complétée et corrigée. Ajoutons tout d'abord que l'infinitif absolu passé a toujours la valeur d'une proposition temporelle : il marque une idée d'antériorité. L'agent de l'infinitif, quant à lui, n'est pas nécessairement l'agent du verbe conjugué. Du point de vue de la structure, on peut distinguer trois variantes principales :

(i) L'infinitif absolu, qu'il soit pourvu ou non d'un sujet autonome, a pour support le sujet du verbe principal. C'est le cas le plus fréquent :

(9.4) D'aultre part Gerars, luy estre venu en son hostel et en sa chambre, manda son hoste

(11.1) et lui estre venu, envoya la charette en son hostel affin que les lanches ne fussent veues

(42.5) Pantagruel, l'avoir leu et releu, dist

(ii) L'infinitif absolu est accompagné d'un sujet différent de celui du verbe conjugué, mais l'agent des deux verbes est le même :

(5.16) Estre fait le deuil d'Aymé de Savoye par le conte Amé et par monseigneur Pierre de Savoye, le conte Amé s'amaladia

(12.1) Tout cecy estre bien veu entre eulx, pour la conservacion du peuple entre les mescreans qui estoient pour lors, vont eslire roy de France le noble Pepin (12)

(14.2) L'empereur, estre ouye la volenté de ses conseilliers, envoya lectres [...]

(iii) Tant le sujet que l'agent de l'infinitif sont différents de ceux du verbe conjugué :

(5.4) Et eulx estre partis, et Thezeus choisist ceulx quy bon ly sembla

(5.6) Estre coronné a Rome l'empereur Hanrich, il sourvindrent novelles au conte Amé que le conte de Genevoix ly movoit guerre

(5.10) Estre la messe chantee, le duc se retrayst o son conseil

(5.17) La nuyt passee et le jour estre venus, le roy fist desmander le conte Pierre de Savoye

Dans le cas (i), l'infinitif est semi-absolu, tandis que dans le cas (iii) il est complètement absolu, le cas (ii) se situant à mi-chemin entre les deux autres. En ce qui concerne les types (ii) et (iii), il faut toutefois signaler qu'un élément de la phrase infinitive – il s'agit très souvent du sujet – peut être repris, dans la proposition principale (ou parfois dans les propositions qu'elle régit), par un pronom ou, plus rarement, par un possessif ; même dans ces types, des liens syntaxiques peuvent donc subsister entre la proposition infinitive et la proposition principale. Qu'on observe les exemples suivants :

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(5.1) Et estre fait ce veu, ilz le firent a mettre en escript et en baillarent leurs lettres cellees.

(5.14) Et estre l'evesque Guilliaume mort, son frere monseigneur Pierre de Savoye l'ala querre

(16.1) Avoir passé plus d'une nuyt insompne, / Morpheüs vint, du dieu Sommeil alumpne, / qui m'endormit à la poincte du jour, / entrant l'yver et finissant l'autumpne

(27.3) Le seigneur d'Aymery estre arrivez devant la ville de Varvins [...], ceulx de la ville ne sçavoyent nulle nouvelles de leur venues

Le sujet de l'infinitif, lorsqu'il est exprimé, peut être un pronom personnel ou un substantif, comme dans les exemples cités ci-dessus, mais aussi un relatif :

(12.3) Aprés cecy, il demanda l'arcevesque Turpin et luy fist preschier publiquement les nouvelles piteuses qu'estoyent presentement venues, lesquelles estre escoutees, tout le peuple fut incliné a y aller

(14.3) Lesqueuelx estre venus, l'empereur leur dit [...]

(18.4) Item pour la sixieme que aucuns de Pullye avoent prins les armes comme dessus de mons.r de Gruyere, lesquelles avoir gettees en la fange, feusrent reprinses

Le verbe à l'infinitif, quant à lui, est généralement intransitif ou transitif passif. Les exemples où le verbe est transitif actif ne sont toutefois pas rares. Nous en avons déjà cité quelques cas ; en voici d'autres :

(5.11) Et le conte avoir oyes toutes ces parolles, leur respondist

(9.1) Quant ilz revindrent a eulx et que assés se furent reposé[,] leurs alaines avoir reprises, hastivement se leverent en piés

(14.4) Avoir heu le consentement de l'empereur, ilz serchérent et demandérent dame de son estat

(18.2) et avoir ce dist, ledict Alex print les armes de mondict seigneur de Gruere

À l'occasion, le verbe peut également être pronominal :

(50.7) le paillard d'affronteur va choisir et deviner ce bel As : et s'estre quant et quant saisy de la serviette, descend plus viste que le pas, chacun se regardant en pitié

Les exemples cités ci-dessus montrent que toutes les combinaisons sont donc possibles. Une place à part doit être faite aux formules figées, très fréquentes, du type *estre ce fait* / *dit*. C'est sous cette forme que l'infinitif absolu passé se présente dans les attestations les plus anciennes (cf. *infra*) ; ces formules prêtes à l'emploi pourraient bien être à l'origine du succès du tour.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

2. Les études sur le tour : état de la question

Les grammairiens se sont intéressés depuis longtemps à cette construction infinitive. Déjà au XVI^e siècle, « H. Estienne catalogue cette conformité avec le grec, qui sous-entend κατα, δια (*Conf.*, 149). Le tour est aussi mentionné par Cauchie (223-224) » (Brunot 1967, 2, 461 [= 1re éd. 1906]). Dans sa monographie classique sur la syntaxe de Rabelais, Huguet (1894, 357-359) signale que cette construction, absente de *Gargantua* et de *Pantagruel*, figure abondamment dans le *Tiers Livre* et dans le *Quart Livre* ; il cite également des exemples tirés de *Jehan de Paris*, ainsi qu'un exemple dans les *Illustrations de Gaules* de Jean Lemaire de Belges[2]. Quant à l'origine de l'infinitif absolu, Huguet avance deux hypothèses. D'après lui, l' « ellipse » de la préposition *après* avant l'infinitif pourrait s'expliquer soit par un désir d'économie, l'infinitif passé marquant déjà à lui seul l'idée d'antériorité ; soit par la contamination des deux constructions alternatives *après* + infinitif passé d'une part, participe passé sans préposition de l'autre (par ex., *après avoir conquesté* vs *ayant conquesté*).

Dans son *Histoire de la langue française*, Brunot ajoute quelques pièces au dossier en documentant également la présence de l'infinitif absolu chez Diane de Poitiers, le Loyal Serviteur[3] et Symphorien Champier (cf. Brunot 1966-1967, 1, 494 [= 1re éd. 1905, 476], et 2, 461 [= 1re éd. 1906]). Par la suite, ce tour, ignoré par Martin / Wilmet (1980)[4], a été analysé avec finesse par Marchello-Nizia (1979, 338-339 ; cf. Marchello-Nizia 1997, 425), qui en a toutefois fait à tort l'exclusivité de *Jehan de Paris*, au XV^e siècle. Signalons également que dans son étude sur les *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, Lorian (1973, 204) documente la présence de l'infinitif absolu passé dans les *Comptes amoureux* de Jeanne Flore, tandis que *Le Bon Usage* de Grevisse / Goosse (2008, § 902, H1) ajoute, entre autres, un exemple tiré des *Mémoires* de Philippe de Commynes.

Le corpus d'exemples jusqu'ici rassemblés est donc très exigu, d'où la conclusion unanime chez les savants que l'infinitif absolu passé est « très rare » (Huguet 1894, 357 ; Lardon / Thomine 2009, 286, n° 30), voire « exceptionnel » (Lorian 1973, 204) ; et que sa vie, très courte, n'a duré qu'une cinquantaine d'années : de *Jehan de Paris* à Rabelais, c'est-à-dire de la fin du XV^e siècle jusqu'à la moitié du XVI^e siècle. De plus, Huguet (1894, 358) considère que cette construction n'a « jamais été vraiment vivante », ni au siècle de Rabelais,

---

2 Sur Jean Lemaire, voir également Humpers (1921, 210).

3 On signalera que cet exemple (29.1) est déjà cité dans Darmesteter / Hatzfeld (1878, 1, 270, § 208), d'où il est passé dans Brunot.

4 Il ne se lit pas en effet dans les textes qui forment le corpus de leur syntaxe.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

ni au siècle précédent ; Lorian (1973, 204), quant à lui, estime qu'après 1545, ce tour fait figure d'« archaïsme assez snob ».

Ces conclusions sur la chronologie et sur la diffusion de l'infinitif absolu passé sont inacceptables et méritent d'être rectifiées. En effet, le relevé proposé par les ouvrages de référence est bien loin d'être représentatif. D'autres exemples ont déjà été signalés, depuis longtemps, dans des études à tort oubliées.

En 1880, Vogels (1880, 519-520) s'est intéressé à l'emploi de l'infinitif absolu chez Jean Louveau et Pierre de Larivey ; il a ainsi réuni une dizaine d'attestations. Cette recherche n'a pas échappé à Biedermann (1908, 719-721), qui, s'appuyant également sur les pages de Darmesteter / Hatzfeld (1878, §§ 208 et 214), de Saenger (1888, 40) et d'Ulbrich (1879, 296-297), a rassemblé bon nombre d'exemples du tour, qui figure également chez Jean Bouchet et, surtout, dans la version H des *Sept sages de Rome*, où la récolte est très abondante[5]. Biedermann est le premier à étudier cette construction dans la littérature du XV^e^ siècle.

En 1914, Philipot (1914, 57-58 et 68-71) a apporté des données nouvelles dans son étude du style et de la langue de Noël du Fail. Comme Behm (1890) l'avait déjà signalé, du Fail pratique l'infinitif absolu dans les *Contes d'Eutrapel*, mais l'ignore dans ses œuvres précédentes, les *Propos Rustiques* et les *Baliverneries*. Philipot (1914, 57) en conclut que « la chronologie nous fournit pour ce cas une démonstration élégante et quasi-mathématique de l'influence rabelaisienne » : à son avis, du Fail doit tenir la connaissance de cette tournure de la lecture du *Tiers Livre* et du *Quart Livre* de Rabelais. Philipot remarque également qu'à partir de Rabelais, l'infinitif absolu est presque toujours employé avec le verbe *avoir*[6]. Il documente aussi un exemple inédit tiré d'un texte du début du XV^e^ siècle, la *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, daté de 1429. S'agissant de l'origine du tour, Philipot rappelle qu'au XVI^e^ siècle,

---

5 Sur ce texte, cf. également Wickersheimer (1925, 82, h).

6 Cf. Philipot (1914, 58) : « Il faut bien considérer que chez Rabelais l'ellipse d'*après* n'est pas à proprement parler usuelle ; c'est une tournure rapide que le grand écrivain essayait d'acclimater, mais avec précaution : même si la statistique de M. R. Tréglos note 29 cas dans les trois livres de *Pantagruel* [...], ce chiffre est bien faible en comparaison des occasions incessantes qui se présentaient à un conteur de marquer l'antériorité d'un acte par rapport à un autre. Chez les rares auteurs qui, après Rabelais, ont usé de l'ellipse d'*après*, cette tournure reste sporadique et, somme toute, artificielle. Autre parallélisme : bien qu'au début cette construction paraisse avoir été indifféremment employée avec le verbe *être* ou le verbe *avoir*, Rabelais, sauf une exception unique, la limite au verbe *avoir* ; chez du Fail, nous n'avons à signaler non plus qu'un seul exemple avec le verbe *être* (II, 202). » Dans la note 68 : « *Avoir* domine également chez Larivey. »

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

l'omission du *de* devant l'infinitif était courante : on pouvait donc dire *avoir couru, il fut lassé* au lieu de *d'avoir couru, il fut lassé*. C'est à partir de ces cas qu'à son avis, l'emploi de l'infinitif passé sans préposition se serait généralisé et serait passé au type *avoir couru, il s'asist* (cf. Philipot 1914, 71).

L'étude de Philipot ne manque donc pas d'intérêt. C'est toutefois à Lombard (1936, 244-256, § 6) que nous devons les pages les plus complètes et les plus pénétrantes sur l'infinitif absolu. Les rapports entre l'infinitif historique et « l'emploi absolu de *être* et de *avoir* devant un participe passé » interpellent ce savant, qui consacre un chapitre de son livre sur *L'infinitif de narration dans les langues romanes* à cette question. Ce bilan critique, très bien documenté, prend également en compte les remarques et les exemples de Leander (1871), Sneyders de Vogel (1927, 214, rem. 3), Spitzer (1918, 227, et 1930, 536), Lerch (1929, 21 et 430), Damourette / Pichon (1933, § 1165). S'agissant des rapports avec l'infinitif de narration, Lombard est formel : « Pour nous, la construction dont nous nous occupons doit être séparée nettement de l'infinitif historique » (Lombard 1936, 247). Après avoir discuté les différentes explications avancées par ses devanciers, Lombard conclut que « notre construction [...] est née d'un croisement entre la construction participiale absolue *le disner fait* (CENĀ FACTĀ) et l'infinitif composé *estre fait*, fréquemment employé à cette époque auprès d'un grand nombre de verbes. Ce n'est en somme qu'une variante de la construction *le disner fait*, tout à fait synonyme, avec un *estre* ajouté par analogie avec les nombreux exemples du type *estre fait* » (Lombard 1936, 249). Très ingénieuse, cette explication mérite de retenir toujours notre attention[7]. Lombard propose ensuite le premier examen historique du tour, de 1429 jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle. Il signale que « le type *avoir* + participe passé, qui se forme plus tard que *estre* + participe passé, dérive de celui-ci » ; ce n'est qu'« au XVI^e^ siècle <que> les deux auxiliaires s'emploient ; le nouveau, *avoir*, se rencontre même plus fréquemment que l'autre » (Lombard 1936, 251-252). S'agissant

[7] On rappellera également que Sneyders de Vogel (1927, 214, rem. 3) songeait à « une analogie du participe : puisqu'on trouve à côté l'un de l'autre *L'entreprise fait* et *après l'entreprise faite* [...], on aura essayé *avoir vu* à côté de *après avoir vu* ». Les études récentes rapprochent l'**infinitif absolu passé à valeur temporelle, attesté dans l'an**cienne langue, des constructions fr. mod. du type : *Le frigidaire tomber en panne, on aurait vraiment l'air fin*, où l'infinitif, pourvu de son propre sujet, a la valeur d'une proposition hypothétique, cf. Vinet (1985), Mesching (2000, 23), Cerbasi (2006, 36). Cf. aussi Grevisse / Goosse (2008, § 1134, 2 °, H1, et § 902, H1), où l'on signale qu'en moyen français, la proposition infinitive, ainsi que la proposition participe en fr. mod., peut jouer un rôle analogue à la proposition adverbiale ; l'infinitif absolu est dubitativement rapproché du « tour québécois °AVOIR SU [= si j'avais su], *je ne serais pas venu* », où l'infinitif, également « construit sans préposition et sans sujet (parce que celui-ci est identique au sujet du verbe principal), équivaut à une proposition de condition ».

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

des dernières attestations de la construction, Lombard conteste la possibilité d'expliquer la présence de l'infinitif absolu passé chez Noël du Fail par l'influence de Rabelais. Il remarque également que « l'existence du tour n'a pas été signalée hors du français. Nous pouvons en donner un exemple provençal, mais c'est tout : *Tout incontinent ma Mestresso Auer entendut lou discours, Non fet naisse ren que de plours* (Bruyes, *Iardin deys musos provensalos*, p. 314). Cette citation date des environs de 1600, et il s'agit probablement de l'influence du Nord de la France » (Lombard 1936, 255).

L'étude de Lombard est magistrale et riche en observations pertinentes ; on peut toutefois nuancer certaines de ses conclusions et, surtout, il faut s'inscrire en faux contre ses hypothèses sur la diffusion du tour. Un nouvel examen historique de l'infinitif absolu passé montre que celui-ci ne s'est pas diffusé du Nord vers le Midi de la France, bien au contraire. Déjà en 1886, Camille Chabaneau avait remarqué que « l'emploi de l'infinitif passé pour le participe passé » est fréquent chez Jean de Nostredame, tant dans ses œuvres en français (*Vie de saint Hermentaire*, les *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*) qu'en provençal (*Chronique de Provence*). « En dehors de ces ouvrages – précise Chabaneau – je ne me rappelle l'avoir remarqué que dans les *Anciennes Chroniques de Savoie* », qui datent de 1444-1446 (Chabaneau 1886, 159). Ces exemples ont échappé à l'attention de Lombard. D'ailleurs, de nombreuses attestations peuvent encore être versées au dossier. Après un tour d'horizon, nous avons compté, au total, quelque trois cents occurrences de cette construction, ce qui interdit de la qualifier de rare ou d'exceptionnelle.

3. Un nouveau dépouillement : définition du corpus

Il faut signaler d'emblée que notre sélection a été très stricte. Nous avons exclu certains exemples douteux, où l'infinitif pourrait être régi par *après*[8]. À la différence d'autres savants[9], nous avons aussi laissé de côté les exemples

[8] Cf., par ex. : *Et après que le dit gentilhomme de la dite dame fut de retour du lieu où estoient les dits enfans et avoir entendu les choses dessus dites, le dit seigneur Empereur manda venir par devers luy le dit gentilhomme du Roy* (Cimber / Danjou 1835, 337) ; *Après et avoir quelque peu dansé et desvisé, elle commanda que le vaisseau d'or luy fust apporté* (Louveau / Larivey 1857, 2, 312) ; *Madame dict : « Je serois d'advis* [...] *qu'après quelques tours de danse et avoir chanté une chanson, chacun de nous* [...] *dist une fable »* (ibid., 2, 339).

[9] Nous ne suivons pas l'avis de Philipot (1914, 57), qui écrit : « au chapitre XIII (II, 40) [des *Contes d'Eutrapel*] se trouve une construction curieuse qui a échappé à M. Behm : c'est l'infinitif passé après *tantost* : *Tantost les chiens avoir esté decouplez, voicy le levrault qui*.... Comme on ne peut guère dire que *tantost* régisse l'infinitif

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

où l'infinitif passé est précédé d'un adverbe ou d'une locution adverbiale de temps (*a*)*lors*, (*a*)*tant*, *incontinent*, *tantost*, *préalablement*, etc., ainsi qu'*a fortiori*, les cas où l'infinitif passé est précédé de *dés incontinent*, où *dés* pourrait être préposition[10]; quelques cas de ce type sont présentés, à titre d'exemplification, dans les parties (B) et (C) de notre annexe[11]. À ce propos, observons seulement que l'infinitif passé précédé d'un adverbe temporel, documenté dès le XV^e^ siècle, devient très fréquent aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. À l'époque moderne, des traces en sont attestées dans le Midi-Pyrénées, ainsi qu'en provençal littéraire : dans sa *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, Ronjat (1937, 3, 595, § 811) documente l'emploi de l' « inf. précédé d'un adv. ou d'une loc. adv. de temps : ség. *talèu èstre soul* 'aussitôt que je fus (tu fus, etc...) seul', *suto la beire sourti* 'dès qu'il l'eut (ou que je l'eus, etc...) vue sortir' ; prov. litt. li chato, *uno fes avé di sis ouro*, se couchèron... *uno fes èstre revihado de soun proumié son*... (Ch. Riéu, Ai. 122 2 c. 3) 'les jeunes filles, une fois leurs prières dites, se couchèrent... une fois réveillées de leur premier sommeil...' ». S'agissant du français régional, Chabaneau (1886, 159) signale que ce tour est un « singulier idiotisme que connaît encore la langue de nos contrées (ainsi à Montpellier, dans le pseudo-français du cru : *pas plus tôt être sorti... aussitôt être arrivé...*) ». Tout cela, on le voit, mériterait d'être étudié en profondeur, dans un autre article ; mieux vaut, donc, ne pas en parler ici.

Avant d'entreprendre l'analyse du corpus, il convient également de préciser que le travail de dépouillement que nous avons mené ne prétend pas à l'exhaustivité : nous n'avons sans doute pas repéré tous les textes où l'infinitif absolu passé figure ; dans les textes repérés, toutes les occurrences du tour n'ont pas été nécessairement relevées[12]. Néanmoins, la documentation rassemblée permet déjà de croquer l'historique et la diffusion de cette construction.

---

passé, j'ajouterais cet exemple aux sept précédents » ; cf. aussi Lombard (1936, 255, cité ci-dessus).

10 Cf. Grevisse / Goosse (2008, § 1039, H2) ; cf. aussi Huot (1981, 93, 1. 145.e).

11 On y trouvera également des exemples où l'infinitif est précédé d'*ainsi*, qui fonctionne de manière analogue aux adverbes temporels. Nous n'avons accepté dans notre étude que les cas où l'infinitif est précédé de *et* ou de *et puis* ; ce dernier est déjà un cas-limite, mais comme il est assez fréquent et dès l'origine, nous n'avons pas jugé nécessaire de l'écarter.

12 Vu l'état de certaines éditions, nous avons procédé à une toilette du texte minimale (coupe des mots, distinction *u*/*v* et *i*/*j*, accents, ponctuation, etc.), tacitement pour les éditions antérieures à 1860, explicitement pour les autres.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

4. Analyse du corpus : historique et diffusion de l'infinitif passé absolu

4.1. Les premières attestations et le « Fait de cuisine » de maître Chiquart

L'étude des attestations connues montre que celles-ci commencent en Suisse Romande, au tout début du XV^e^ siècle. L'infinitif absolu apparait dans des textes juridiques concernant l'histoire du Canton de Fribourg (1402 et 1410, cf. Annexe, (1) et (2)), et également dans un livre de cuisine écrit par le cuisinier du duc Amédée VIII de Savoie, le *Fait de cuisine* de Chiquart (1420), où ce tour pullule (cf. (3)). Il est intéressant d'observer comment Chiquart le pratique.

Dans le *Fait de cuisine*, « l'un des plus beaux joyaux » [13] de la littérature gastronomique, l'auxiliaire est toujours *estre*. Deux cas se distinguent nettement. D'une part, le tour du type *estre ce fait*, où le pronom renvoie à l'action, désormais achevée et exprimée par le verbe *faire*, décrite dans la phrase précédente. D'autre part, un tour sans sujet exprimé[14], qui reprend le verbe (ou un des verbes) de la phrase précédente. On relève enfin un seul exemple mêlant ces deux variantes. Remarquons également que la principale peut être introduite par *si* (ou, une fois, par *aussi*)[15] ; tandis que *et* peut servir d'introducteur à l'infinitif : il faut donc supprimer la virgule que l'éditeur du *Fait de cuisine* a

[13] Englebert (2009, 41) ; cf. aussi Englebert 2008.

[14] Sauf une fois dans un exemple dont le texte est par ailleurs compliqué à justifier : *et, estre broyés, si les mectés en vostre boullon, d'amendres que eaue, mi bulli. Et, elles estre bullies, quant viendra au drecier si mectés vostre grein en beaux plateaux et puis dudit boullon desdiz porreaux mectés par dessus* (152, § 16, 37v, cf. (3.5-6)). L'éditeur comprend *d'amendres que eaue* comme signifiant que "le bouillon est composé de parties égales d'amendes et d'eau", ce qui est assez étrange ; cela est exprimé ailleurs dans le texte simplement par *boullon moytié vin et moytié eaue* (165, § 30a, 57r-v). On connaît le *bouillon d'amandes*, dont nous avons là la première attestation, qui n'est relevée ni dans le glossaire, ni dans le DMF. L'éditeur ne s'explique pas sur *mi bulli*. D'après le parallèle de *mis audit boullon. Et estre coullé et mis boullir (*154, § 19, 41r), on y verrait une forme pour *mis bullir*, avec amuïssement de la consonne finale de chacun des mots ; cf. inversement *boullir* pour *boulli* (*sera boullir* 145, § 10, 30v ; *ont boullir* 152, § 16, 37v). *Eaue* continue alors à faire difficulté ; on aimerait lire quelque chose comme *en vostre boullon d'amendres, que avés mi[s] bulli[r]*, mais la lecture du ms. (que l'on peut vérifier sur le site ‹ http://www.e-codices.unifr.ch/fr/mvs/cuisine/37v/small ›) est assurée. La présence de *elles* (représentant *amendres*) amènerait à voir là un tour avec un sujet exprimé, non repris dans la principale, assez proche finalement du tour mixte (3.64) *Et puis le mectés a boullir[;] et(,) ce estre boullir, si le mectés par belles escuelles d'argent ou d'or*, noté plus bas et qui concerne aussi le verbe *boullir*.

[15] Comme c'est d'ailleurs souvent le cas, en ancien et en moyen français, après une temporelle introduite par *quant*, cf. Marchello-Nizia (1985, 152-156).

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

systématiquement placée entre cette conjonction et l'infinitif passé absolu[16]. Voici un relevé complet et raisonné des occurrences du tour chez Chiquart :

(1) Le tour *estre ce fait* et var.

(a) la principale est introduite par *si* ou *aussi*[17] :

(3.22) et(,) estre ce fait, si les lave bien (180, § 54a, 79v). Cf. aussi (3.27), (3.28), (3.33), (3.50), (3.57), (3.59), (3.60)

(3.53) Et(,) estre ce fait, aussi faictes puis qu'il y ait une olle clere (188, § 65, 94v)

(b) la principale n'est pas introduite par *si*[18] :

(3.11) et(,) estre ce fait, qu'elle soit couverte bien et appoint des dictes nebles (158, § 21, 47v). Cf. aussi (3.16), (3.18), (3.34), (3.35), (3.40), (3.47), (3.48), (3.49).

(2) Le tour caractérisé par une reprise d'un verbe de la phrase précédente :

(a) le sujet non-exprimé de l'infinitive n'est pas repris dans la principale :

(i) la principale est introduite par *si* :

(3.12) et facent cuire ; et(,) estre mis cuire, si tirés vostre puree (159, § 22, 49r). Cf. aussi (3.30), (3.38), (3.41), (3.42), (3.61), (3.63).

(ii) la principale n'est pas introduite par *si*[19] :

(3.2) si prennés une grande quantité de persy bien nectoyé et lavé, et se broyent bien et adroit ou mortier ; et[1](,) estre bien broyés, advisés vostre grein (139, § 3, 21-22r). Cf. aussi (3.7), (3.8), (3.56), (3.62).

(b) le sujet non-exprimé de l'infinitive est repris dans la principale :

(i) la principale est introduite par *si* ou, une fois, par *et*[20]:

---

[16] Nous avons imprimé ces virgules entre parenthèses ; les ajouts sont placés entre parenthèses droites.

[17] C'est le correspondant de ces deux tours, uniques chez Chiquart : *et ce fait, sy mectés ledict boullon boullir* (143, §8, 27v) ; *et quant cecy est fait[,] si appellés vostre pastissier* (163, § 28, 55r).

[18] C'est le correspondant de ce tour unique chez Chiquart : *et, toutes ces choses ainsi faictes, fors le grein, soient tresbien lavees en vin blanc* (171, § 40, 66r).

[19] C'est le correspondant du tour unique chez Chiquart : *et puis quant il sera cuitz faictes qu'il hait une bonne, necte et fort estamine* (191, § 67, 98r). Notez ici la ponctuation de l'éditeur qui n'introduit aucune virgule, ni après le *et puis* initial (elle serait inutile), ni entre la subordonnée et la principale (elle serait nécessaire).

[20] C'est le correspondant du tour : *et quant ilz seront bien boullis si les tirés hors sur tables belles et nectes* (152, § 16, 37v), type dont nous avons relevé une vingtaine d'exemples dans Chiquart. Notez ici la ponctuation de l'éditeur qui n'introduit aucune virgule.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(3.4) los mectés bullir [….] ; et(,) estre boullir tout ensemble, si se mecte tout en beaux platz (139, § 4, 23r). Cf. aussi (3.5), (3.9), (3.14), (3.15), (3.17), (3.20), (3.23), (3.25), (3.26), (3.31), (3.32), (3.36), (3.43), (3.44), (3.51), (3.52), (3.55), (3.58), (3.65), (3.66), (3.67), (3.68), (3.69).

(3.3) et mectés detramper de la mie du pain […] ; et(,) estre destrampé appoint, et soit pilé (139, § 3, 22r)

On ajoutera encore trois cas où le verbe de la proposition précédente n'est pas repris, mais il découle du contexte :

(3.37) les tire dehors sur belles et nectes postz[;] et(,) estre essuytes, si les hasce (184, § 61, 85v)[21]

(3.45) puis les mecte ung pou refreschier en belle eaue fresche et les refresche tresbien ; et(,) estre bien lavees, si les tire dehors (186, § 64, 91v)[22]

(3.54) et puis ce que demourera estorse bien fort et appoint en ladicte estamine ; et(,) estre tresbien estrainct et receu audit plact d'or, si le revoyde en une belle casse d'or (189, § 65, 95v)[23]

(ii) la principale n'est pas introduite par *si* :

(3.19) et(,) estre cuictes, mectés les frire (172, § 40, 67r). Cf. aussi (3.10), (3.21), (3.24), (3.29), (3.39)

Dans trois cas le verbe de la proposition précédente n'est pas repris, mais il découle du contexte :

(3.1) et de toutes ces espices mectés en par actemprance ; et(,) estre pisiés, mectés les dedans votre boullon (138, § 2, 21r)[24]

(3.13) mectés en beau boullon et(,) estre cuit, mectés le en beaux platz (165, § 30a, 57v)[25]

(3.45-46) et, estre bien lavees, si les tire dehors et estende une chescune toille sur belles et nectes postz[;] et(,) estre bien essuites, se froicte sur une chescune toille deux oefs fres pour la dorer (186, § 64, 91v)[26]

(3) On relève enfin un seul cas mêlant les deux variantes concurrentes, c'est-à-dire le tour avec démonstratif neutre sujet comme dans *estre ce fait* et le tour caractérisé par la reprise d'un verbe de la phrase précédente :

(3.64) Et puis le mectés a boullir[;] et(,) ce estre boullir, si le mectés par belles escuelles d'argent ou d'or (193, § 71, 102v)

---

21 *estre essuytes* reprend *les tire dehors sur belles et nectes postz*.

22 *estre bien lavees* reprend *refreschier en belle eaue fresche*.

23 *estrainct* "serré" reprend *estorse* "essore en tordant".

24 *estre pisiés* reprend *de toutes ces espices mectés*.

25 *estre cuit* reprend *mectés en beau boullon*.

26 *estre bien essuites* reprend *estre bien lavees, si les tire dehors et estende une chescune toille*.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

4.2. La première moitié du XV^e siècle et les « Chroniques de Savoie » de Jean Servion

Particulièrement apprécié par le cuisinier du duc Amédée VIII de Savoie, l'infinitif passé absolu semblerait être ensuite passé dans la langue littéraire des chroniques (*La Chronique du bon duc Loys de Bourbon* de Jean Cabaret, 1429, cf. (4) ; les *Chroniques de Savoie* de Jean Servion, 1444-1446, cf. (5))[27], puis, vers la moitié du XV^e siècle, dans la langue des romans et des mises en prose, dans l'espace bourguignon, au sens large : nous le retrouvons dans l'*Histoire des seigneurs de Gavre*, *Gerard de Nevers*, l'*Histoire de Gilion de Trasignyes*, la *Chronique de Gilles de Chin*[28] (cf. (7), (9), (10) et (11)). Quelques exemples figurent également dans des documents juridiques rédigés dans la région de Neuchâtel en 1455 (cf. (6)) et à Dijon en 1457 (cf. (8)).

Si Maître Chiquart s'est servi de ce tour de manière assez statique et mécanique, en tant que connecteur syntaxique pratique pour enchaîner et, en même temps, détailler les différentes étapes de ses recettes, l'emploi qu'en font les chroniqueurs et les romanciers est plus varié. Il suffit d'observer quelques-uns des nombreux exemples provenant d'un dépouillement pourtant sommaire et partiel des *Chroniques de Savoye* de Jean Servion[29]. L'auxiliaire n'est pas exclusivement *estre*, mais aussi *avoir*, qui fait donc son apparition plus tôt qu'A. Lombard ne le croyait (cf. (5.3), (5.11), (5.14), etc.). La formule du type *estre ce fait* est utilisée avec modération (cf. (5.1))[30]. En général, l'infinitif passé absolu est employé comme connecteur temporel entre deux moments précis et souvent contigus du récit, dont l'un est déjà connu :

(5.1) Et estre fait ce veu, ilz le firent a mettre en escript et en baillarent leurs lettres cellees (col. 9)

(5.5) Estre la bataille faitte et la desconfiture tornee sur les Lorrains, les signieurs loarent Dieu (col. 92)

(5.9) Et se estre ordonné, le duc ala couchier et chacun se retrayst (col. 125)

---

[27] Officier de Philippe de Bresse, Jean Servion écrivit sa *Chronique* à Loches pendant la période de captivité de son seigneur, mais était originaire d'un hameau jouxtant Saint-Julien en Genevois et fut syndic de Genève. Cf. Chaubet (1994, 93-98).

[28] Il est intéressant de remarquer que certains de ces textes ont été copiés dans l'atelier Wavrin : cf. Stuip (1993, XL).

[29] Limité aux colonnes 1-250 de l'éd. Promis 1860. On sait que cette chronique s'inspire de celle de Jean Cabaret, toujours inédite ; le tour y serait-il déjà présent ou au contraire serait-ce une innovation de Servion ? Nous n'avons malheureusement pas eu la possibilité de consulter les manuscrits du texte de Cabaret. On peut toutefois observer que les deux auteurs ont pratiqué l'infinitif absolu : Cabaret l'emploie dans sa *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, comme nous l'avons déjà signalé ; le tour figure également dans le long prologue original qui ouvre la chronique de Servion.

[30] Ce qui n'est toutefois pas le cas chez d'autres écrivains : cf., par exemple, (12) et (14).

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(5.11) Et le conte avoir oyes toutes ces parolles, leur respondist (col. 128)

(5.15) Et avoir fait ces choses, l'arcevesque de Conturberies s'en retourna en Angleterre (col. 147)

(5.18) Estre mort le conte Pierre de Savoye, il fust portés et enterrés (col. 178)

(5.19) Le sevellement estre fait, il appella ceulx de son conseil (col. 178)

(5.22) Estre regagné Septime, vindrent nouvelles au conte de Savoye que le conte de Geneve s'estoit party du Dauphiné (col. 187)

(5.23) Le conte Amé avoir oyes les parolles de l'empereur, l'aseura et conforta moult (col. 191)

Parfois, il peut aussi servir d'outil récapitulatif, permettant d'assurer les transitions narratives :

(5.6) Estre coronné a Rome l'empereur Hanrich, il sourvindrent novelles au conte Amé que le conte de Genevoix ly movoit guerre (col. 100-101)

(5.14) Avoir vainque plusieurs dissencions et soubmis les ennemis de l'esglise au pape tant par sa vaillance comme par sa largesse, la quelle estoit telle que l'on l'appelloit le segond Alissandre – il estoit larges, habandonnés, amisteux, doulx et gracieux et soy confiant d'ung chescung –, il avint que aucungs des ennemis du pape et de ses contrayres, ennemis de l'esglise, le firent emprisonner et morust [...] (col. 145)

(5.28) Le conte Edoard estre vaincus devant Varey et avoir pardus ses signieurs et amis et ses subgebz, print une grande merancolie (col. 248)

Chez Servion, l'infinitif passé absolu sert donc essentiellement pour relier le passé au présent, le connu à l'inconnu. Dans quelques cas, le tour peut toutefois également transmettre des données nouvelles, qui n'ont pas été présentées auparavant dans le récit :

(5.3) Lors s'en entra Thezeus en sa chambre et se fist a desabillier par les chambriers. Et avoir aporté le vin du couchier, chescung vuida hors de la chambre ; et Thezeus estre couché, fist son maistre a couchier emprés ly (col. 14)

On peut encore dégager deux autres emplois principaux. D'une part, le tour est utilisé lorsqu'il s'agit de signifier l'écoulement du temps :

(5.2) La nuyt estre venue et le congié prins aprés le soupper et les dances, Thezeus dist a son maistre (col. 14)

(5.7) L'annee estre fynye que la bataille avoit estee sur le col de de Tamyez, vindrent les parans des mors noblez et aultres (col. 106)

(5.17) La nuyt passee et le jour estre venus, le roy fist desmander le conte Pierre de Savoye (col. 169)

(5.27) La paix avoir duree ung temps entre les Savoyens et Faucegnerains, les pays s'enricherent d'ung cousté et d'aultre (col. 234)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

D'autre part, il intervient quand il faut illustrer les déplacements des personnages :

(5.4) Et eulx estre partis, et Thezeus choisist ceulx quy bon ly sembla (col. 17)

(5.24) Estre partys le sire de Chate, le conte resta a Entremons (col. 209)

(5.25) Estre retorné le conte Amé a Geneve, il fist ung grant mangier aulx dames de la ville (col. 211)

Ce dernier usage est promis à un large succès. L'infinitif passé employé de manière absolue est très souvent un verbe de mouvement (*arriver*, *descendre*, *entrer*, *retourner*, *venir*) ; les formules du type *luy estre arrivé* deviennent assez vite figées et abondent dans notre corpus.

4.3. De la seconde moitié du XV^e^ siècle à la fin du XVI^e^ siècle : affirmation et disparition du tour

Si l'on poursuit l'analyse diachronique et diatopique du dossier documentaire, on s'aperçoit qu'après s'être manifestées dans la production littéraire bourguignonne, les occurrences de l'infinitif passé absolu se concentrent dans leur domaine originel, où leur densité est particulièrement forte. Lorsqu'on envisage la patrie ou la carrière des auteurs ayant pratiqué l'infinitif absolu dans la seconde moitié du XV^e^ siècle et au XVI^e^ siècle, on peut se demander si cette construction n'a pas un caractère régional[31]. La Suisse Romande, tout d'abord, est toujours très bien représentée : Jehan Bagnyon (cf. (12)) est né dans l'actuel canton de Vaud, pays où Pierre de Pierrefleur, banneret de la ville d'Orbe, écrivit ses *Mémoires* (cf. (45)) ; d'après Gaston Paris, le traducteur français de la version H des *Sept Sages* (cf. (14)), imprimée pour la première fois à Genève en 1492, pourrait bien être lui aussi d'origine suisse[32] ; l'activité de Jean Balard (cf. (28)) et de François Bonivard (cf. (43)) gravite autour de Genève ; c'est dans cette ville que fut jouée, en 1523, la *Sottie des Béguins* (cf. (26)). On trouve également plusieurs occurrences de l'infinitif absolu dans des textes juridiques rédigés dans la région de

[31] Nous ne considérons pas l'exemple (17), impossible à localiser.

[32] Cf. Paris (1876, XLI) : « La traduction française est faite avec une grande fidélité et peut remplacer l'original pour la comparaison des textes. La langue en est parfois embarrassée et offre certaines particularités bizarres » ; et, dans la note 3 : « Tel est l'emploi fréquent de la locution *plût à Dieu*, suivie du verbe à l'indicatif avec *ne*. D'autres traits encore font soupçonner dans le traducteur un étranger, tout au moins un Suisse. Il y a eu vers la fin du XV^e^ siècle, à Genève et dans le canton de Vaud, une activité de production assez curieuse, et intimement associée aux débuts de l'imprimerie : c'est alors que le français de France s'est introduit comme langue littéraire ». Woledge (1975, 117) en a tiré la conclusion que la patrie du traducteur est « peut-être le canton de Vaud ».

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

Neuchâtel et à Fribourg (cf. (13), (18) et (36)), ainsi que dans les matériaux pour l'histoire de Genève recueillis par Galiffe (cf. (20), (25) et (30)) ; un exemple figure aussi sous la plume du Cardinal de Sion, en Valais (cf. (24)).

D'autres écrivains ayant utilisé l'infinitif passé absolu sont rattachés au milieu lyonnais. D'après une hypothèse d'A. de Montaiglon, favorablement accueillie par la critique, le roman de *Jehan de Paris* (cf. (15)) aurait été rédigé à Lyon par un courtisan à la suite d'Anne de Bretagne[33]. Le polygraphe Symphorien Champier (cf. (31) et (33)), né à Saint-Symphorien, s'illustra à Lyon ; l'*Histoire de Palanus* (cf. (22)), parfois attribuée à Symphorien Champier lui-même, a certainement été composée dans cette ville[34]. Quant à Jeanne Flore (cf. (41)), son identité reste mystérieuse, mais l'appartenance de cet écrivain (ou de ce groupe d'écrivains) au milieu lyonnais semble être assurée[35]. C'est toujours à ce milieu littéraire qu'il faut peut-être rattacher l'auteur anonyme du *Triumphe de très haulte et puissante dame Verolle* (cf. (39)). Remarquons encore que le rédacteur des *Statuts et règlements primitifs de l'aumône générale de Lyon* (cf. (34)) pratique l'infinitif passé absolu et que le procès intenté à Baudichon de la Maisonneuve eut lieu à Lyon (cf. (35)). De la région Rhône-Alpes proviennent également Diane de Poitiers (cf. (46)), sans doute née dans la Drôme ; le loyal serviteur Jacques de Mesmes (cf. (29)), qui fut le secrétaire du chevalier Bayard et qui devint, après la mort de son seigneur, notaire en Dauphiné ; et Sébastien Moreau (cf. (32)), né à Villefranche en Beaujolais (c'est-à-dire Villefranche-sur-Saône). Deux autres auteurs sont localisables dans des régions limitrophes, l'Auvergne et la Provence : Estienne Mège ou Médicis, l'auteur du *Livre de Podio* (cf. (37)), fut un marchand et bourgeois du Puy ; Jehan de Nostredame (cf. (40), (47) et (48)), frère puîné du célèbre astrologue Michel, naquit à Saint-Rémy de Provence en 1507, fut procureur en la Cour du Parlement de Provence et mourut probablement à Aix en 1577[36]. Mercurin de Gattinare (cf. (23)), quant à lui, était piémontais.

D'autres auteurs employant ce tour peuvent en tenir la connaissance de leurs fréquentations 'méridionales', comme c'est peut-être le cas du Maréchal de Florange (cf. (27)), qui fut éduqué à la petite cour d'Amboise, parcourut la France en long et en large et fut aussi nommé général des suisses ; ou de leurs lectures, comme c'est sans doute le cas de Jean Bouchet (cf. (38)) et Gilles Corrozet (cf. (44)), qui semblent pratiquer l'infinitif absolu passé de manière très ponctuelle, dans leurs poèmes. S'agissant de Jean Lemaire de Belges

---

33 Cf. Montaiglon (1867, XXXIII-XXXIV), Wickersheimer (1925, 57-58), Brault (1992).

34 Cf. Palumbo (2006).

35 Cf. Desrosiers-Bonin / Viennot (2004).

36 Cf. Chabaneau / Anglade (1913, ch. I).

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(cf. (16), (19) et (21)) et de Rabelais (cf. (42)), on sait que ces deux écrivains, tout en étant étrangers par leur patrie au milieu que nous avons délimité, peuvent y être rattachés par leur activité littéraire.

Au sujet de Lemaire, Jodogne (1972, 85-95) a bien montré l'importance que la « période savoyarde » (1504-1506) et les relations lyonnaises ont eue dans la formation littéraire de cet « écrivain franco-bourguignon ». Les mots savoyards, ou au moins du centre-est du domaine gallo-roman, ne sont pas rares dans ses œuvres[37]. On peut donc se demander si Lemaire tient la connaissance de l'infinitif passé absolu de la tradition bourguignonne, de celle du sud-est, ou encore des deux à la fois.

Rabelais étudia à l'Université de Montpellier et, depuis le premier novembre 1532 jusqu'en 1535, fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, où il établit d'étroites relations avec le milieu des imprimeurs. La richesse de sa gamme de style, ses emprunts aux langues vernaculaires, aux langues anciennes ainsi qu'à la langue médiévale et aux dialectes sont trop connus pour devoir être rappelés. Parmi les régionalismes lexicaux attestés dans ses œuvres, les mots et les formes provenant des patois du sud-est et, plus généralement, du midi de la Galloromania (Lyonnais, Languedoc, Provence, ainsi que Gascogne et Limousin) sont bien représentés[38]. Ce n'est peut-être d'ailleurs pas un hasard si l'infinitif absolu passé « s'insinue dans le roman rabelaisien seulement après 1545 » (Lorian 1973, 204). L'abondance d'exemples de cette construction dans le *Tiers Livre* et dans le *Quart Livre*, face à l'absence totale dans *Gargantua* et *Pantagruel*[39], laisse penser qu'elle n'appartient pas à la langue, pour ainsi dire, naturelle de Rabelais, mais qu'elle a été acquise par la suite et a été sciemment utilisée à des fins stylistiques.

Quoi qu'il en soit, au cours de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, le tour connaît, avant de disparaître, une diffusion géographique plus large : il est pratiqué par des auteurs provenant de régions variées. La tradition littéraire a sans doute joué un rôle dans cette diffusion. En 1585, Jean Louveau et Pierre de Larivey – le premier originaire d'Orléans, le deuxième de Troyes – emploient volontiers l'infinitif absolu passé dans leur traduction de Bandello (cf. (49)) ; le breton Noël du Fail s'en sert dans ses *Contes et discours d'Eutra-*

---

37 Cf. Greub (2003), s. v. *dressiere* (121), *estorer* (135-136), *excerciter* (138), *impugner* (168), *o* (195-196).

38 Cf. Huchon (1994, L).

39 Cf. toutefois Philipot (1914, 57, note 61) : « En consultant la grande édition critique de Rabelais publiée sous la direction de M. Lefranc (Paris, 1913) on s'aperçoit (p. 257) qu'au chapitre XXVI du *Gargantua*, les éditions A (1534) et B (1535) contenaient une ellipse d'*après*, qui disparaît dans les éditions ultérieures. C'était une première tentative timide ».

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

pel (cf. (50)) : malgré le scepticisme d'Alf Lombard, l'hypothèse de Philipot, qui y voyait l'influence de Rabelais, peut se défendre. Ce sont les dernières œuvres jusqu'à présent repérées où cette construction figure avec une bonne fréquence.

5. Une variable diatopique du français

En conclusion, dans l'état actuel de notre documentation, l'infinitif absolu apparaît comme une variable linguistique ayant essentiellement appartenu aux normes méridionales du français. Plus précisément, on reconnaît une aire dialectale qui coïncide avec le sud-est de la Galloromania et qui englobe les régions francoprovençales (Dauphiné, Lyonnais, Piémont, Savoie, Suisse Romande, Valais) ainsi qu'une partie du domaine occitan (Auvergne et Provence). Bien attesté dans toutes sortes de textes (œuvres pratiques, documents judiciaires, lettres, chroniques, romans, poèmes), ce tour, dont la structure et l'évolution sont moins rigides qu'on ne l'a parfois prétendu, a donc été bien vivant pendant deux cents ans environ, du début du XV^e^ jusqu'au à la fin du XVI^e^ siècle. C'est en raison de sa fréquence, et non de sa rareté, qu'il mérite une place de choix parmi les constructions infinitives typiques de ces siècles.

FUNDP-Namur — Giovanni PALUMBO

CNRS — Gilles ROQUES

6. Bibliographie

Allut, Pierre, 1859. *Étude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier*, Lyon, Scheuring.

Archives de la Gironde, 1868. *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 10, Bordeaux, Gounouilhou ; Gallica (‹ http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32701447 v ›).

Assézat, Jules (ed.), 1874. *Œuvres facétieuses de Noël du Fail*, Paris, Daffis.

Behm, O. P., 1891. *Sur l'emploi de l'infinitif dans Noël du Fail*, Uppsala, Almqvist & Wiksells.

Biedermann, Adolf, 1908. « Zur Syntax des Verbums bei Antoine de la Sale », *Romanische Forschungen* 22, 675-733.

Blanchard, Joël (ed.), 2007. Philippe de Commynes, *Mémoires*, Genève, Droz.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

Bourrilly, Victor-Louis / Vaissière, Pierre de (pub.), 1905. *Ambassades en Angleterre de Jean du Bellay (La première ambassade, septembre 1527 - février 1529) : Correspondance diplomatique*, publiée avec une introduction, Paris, Picard.

Brault, Gerard J., 1992. *Jean de Paris*, in : *Dictionnaire des lettres françaises : le Moyen Âge*, éd. G. Hasenohr et M. Zink, Paris, Fayard, 831-832.

Brunot, Ferdinand, 1966-1967. *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Colin, t. 1, 1966 ; t. 2, 1967 [première édition : t. 1, *De l'époque latine à la Renaissance*, Paris, Colin, 1905 ; t. 2, *Le XVI^e siècle*, Paris, Colin, 1906].

Bulletin de l'histoire du protestantisme français, 1886. *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. 35 (1886) ; Gallica (‹ bnf.fr/ark:/12148/cb388799139 ›).

Bulletin philologique et historique, 1895. *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques (jusqu'*à 1715), Année 1895, Imprimerie nationale, 1896.

Chabaneau, Camille, 1886. « Vie de Saint Hermentaire », *RLR* 15 (= 29 de la collection), 157-174.

Chabaneau, Camille (ed.) / Anglade, Joseph (pub.), 1913. Jehan de Nostredame, *Les Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, Paris, Champion.

Champollion-Figeac, Aimé, 1847. *Captivité du roi François I^er*, Paris, Imprimerie Royale.

Chaponnière, Jean-Jacques, 1854. *Journal du syndic Jean Balard, ou Relation des événements qui se sont passés à Genève de 1528 à 1531*, avec une introduction historique et biographique de la famille Balard par [...] J.-J. Chaponnière, Genève, Jullien.

Chassaing, Augustin, 1869. *Chroniques d'*Étienne Médicis, bourgeois du Puy, publiées au nom de la Société académique du Puy par A. Chassaing [...], t. 1, Le Puy-en-Velay, Marchessou.

Chaubet, Daniel, 1994. *L'historiographie savoyarde*, 1. *Moyen Âge et Renaissance*, [Genève], Slatkine (Cahiers de civilisation alpine-Quaderni di civiltà alpina, 12).

Chazaud, Alphonse-Martial, 1876. *La Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, [par Jean d'Orronvillle dit Cabaret], publiée [...] par A.-M. Chazaud, Paris, Renouard.

Chevalier, C. Ulysse J., 1874. *Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné*, publiés [...] par C. U. J. Chevalier, Montbéliard/Lyon, Hoffmann/Brun (Collection de Cartulaires Dauphinois, t. 7).

Cerbasi, Donato, 2006. « L'infinito verbale dal latino alle lingue romanze », *Studi italiani di linguistica teorica e applicata* 35, 1, 25-48.

Cimber, Louis / Danjou, Felix, 1835. *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII, ou Collection de pièces rares et intéressantes* [...] publiées d'après les textes conservés à la Bibliothèque royale, et accompagnées de notices et d'éclaircissemens, par M. L. Cimber et F. Danjou, 1^re série, t. 2, Paris, Beauvais.

Croze, Auguste, 1914. « Statuts et règlements primitifs de l'Aumône générale de Lyon », *Revue d'histoire de Lyon* 13, 363-382.

Darmesteter, Arsène / Hatzfeld, Adolphe, 1878. *Le seizième siècle en France, tableau de la littérature et de la langue* [...], Paris, Delagrave.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

Damourette, Jacques / Pichon, Edouard, 1933. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, t. 3, *Morphologie du verbe. Structure de la phrase verbale. Infinitif*, Paris, d'Artrey.

Desrosiers-Bonin, Diane / Viennot, Éliane, 2004. *Actualité de Jeanne Flore*, dix-sept études réunies par D. Desrosiers-Bonin et E. Viennot ; avec la collab. de Régine Reynolds-Cornell, Paris, Champion.

Englebert, Annick, 2008. « Transmission et mise en scène d'un savoir-faire dans le "Fait de cuysine" de Maître Chiquart », *Le Moyen Âge* 114, 93-110.

Englebert, Annick, 2009. *Mange ! L'impératif français du mythe à la réalité*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Gaberel, Jean, 1858. *Histoire de l'Eglise de Genève depuis le commencement de la Réformation jusqu'en 1815*, t. 1, Genève, Cherbuliez/Jullien.

Galiffe, Jacques Augustin, 1830. *Matériaux pour l'histoire de Genève,* recueillis et publiés par J. A. Galiffe, Genève, Barbézat.

Glossaire des patois de la Suisse romande, 1971-1988. Tome 6, *E*, rédigé et publié par E. Schüle, M. Burger *et alii*, Genève/Neuchâtel, Droz/Attinger.

Goubaux, Robert / Lemoisne, Paul-André, 1924. *Mémoires du maréchal de Florange, dit le Jeune Adventureux*, publiés pour la Société de l'histoire de France par R. Goubaux et P.-A. Lemoisne, t. 2 (1521-1525), Paris, Champion.

Gougenheim, Georges, 1951. *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris/Lyon, IAC.

Gougenheim, Georges, 1974 [1984], *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, nouv. éd. [...] refondue, Paris, Picard.

Greub, Yan, 2003. *Les mots régionaux dans les Farces françaises. Étude lexicologique sur le Recueil Tissier (1450-1550)*, Strasbourg, Société de Linguistique Romane (Bibliothèque de Linguistique Romane 2).

Grevisse, Maurice / Goosse, André, 2008. *Le Bon Usage*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.

Guiffrey, Georges (ed.), 1866. *Lettres inédites de Dianne de Poytiers*, Paris, Renouard.

Hisely, Jean Joseph / Gremaud, Jean, 1869. *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère et d'autres fiefs de la maison souveraine de ce nom*, rassemblés par J.J. Hisely et publiés par l'abbé J. Gremaud, Lausanne, Bridel, t. 2 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. 23)

Huchon, Mireille (ed.), 1994. Rabelais*, Œuvres complètes*, avec la collab. de F. Moreau, nouv. éd., Paris, Gallimard.

Humpers, Alfred, 1921. *Étude sur la langue de Jean Lemaire de Belges*, Liège/Paris, Vaillant-Carmanne/Champion.

Huguet, Edmond, 1894. *Étude sur la syntaxe de Rabelais comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550*, Paris, Hachette.

Huot, Hélène, 1981. *Constructions infinitives du français* : *le subordonnant « de »*, Genève/Paris, Droz.

Keller, Hans-Eric (ed.), 1992. Jehan Bagnyon, *L'histoire de Charlemagne parfois dite Roman de Fierabras*, Genève, Droz.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

Jodogne, Pierre (ed.), 1964. Jean Lemaire des Belges, *La concorde du genre humain*, Bruxelles, Palais de Académie.

Jodogne, Pierre, 1972. Jean Lemaire de Belges*, écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, Palais des Académies.

Kooperberg, Leo M. G., 1908. *Margaretha van Oostenrijk : Landvoogdes der Nederlanden*, Amsterdam, Van Holkema et Warendorf.

Lardon, Sabine / Thomine, Marie-Claire, 2009. *Grammaire du français de la Renaissance. Étude morphosyntaxique*, Paris, Garnier.

Leander J. E. M., 1871. *Observations sur l'infinitif dans Rabelais*, Lund, Ohlsson.

Lerch, Eugen, 1929. *Historische französische Syntax*, 2, *Untergeordnete Sätze und unterordnende Konjunktionen*, Leipzig, Reisland.

Le Glay, André Joseph Ghislain (ed.), 1839. *Correspondance de l'empereur Maximilien I^er^ et de Marguerite d'Autriche*, Paris, Renouard.

Le Glay, André Joseph Ghislain (ed.), 1845. *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVI^e^ siècle*, Paris, Imprimerie royale.

Liétard-Rouzé, Anne-Marie (ed.), 2010. *Messire Gilles de Chin natif de Tournesis*, Lille, Septentrion.

Lombard, Alf, 1936. *L'infinitif de narration dans les langues romanes. Étude de syntaxe historique*, Uppsala, Almqvist & Wiksells.

Lorian, Alexandre, 1973. *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e^ siècle*, Paris, Klincksieck.

Louveau, Jean / Larivey, Pierre de, 1857. *Les facétieuses nuits de Straparole*, traduites par J. Louveau et P. de Larivey, Paris, P. Jannet.

Lowe, Lawrence F. H. (ed.), 1928. *Gérard de Nevers*, *Prose version of the Roman de la Violette*, Princeton/Paris, Princeton University Press/Les Presses Universitaires de France.

Marchello-Nizia, Christiane, 1979. *Histoire de La langue française aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, Paris, Bordas.

Marchello-Nizia, Christiane, 1985. *Dire le vrai : l'adverbe « si » en français médiéval. Essai de linguistique historique*, Genève, Droz.

Marchello-Nizia, Christiane, 1997. *La langue française aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, Paris, Nathan.

Marion, Jules. 1846. « Procès criminel intenté à Jean de Beauffremont par la commune de Dijon, pour violation du droit d'asile dans la personne d'un alchimiste. 1455-1472», *BEC* 7, 254-270.

Martin, Robert / Wilmet, Marc, 1980. *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI.

Matile, George-Auguste, 1838. *Histoire des institutions judiciaires et législatives de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, Neuchâtel, Petitpierre.

Mémoires 1897. *Mémoires. Année 1897* ; *Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune*, 1898, Beaune, Batault ; Gallica (‹ http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32869527v ›).

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

Mensching, Guido, 2000. *Infinitive Constructions with Specified Subjects : a Syntactic Analysis of the Romance Languages*, Oxford, Oxford University Press.

Montaiglon, Anatole de, 1855-1878. *Recueil de poésies françoises des XV^e^ et XVI^e^ siècles*, *morales, facétieuses, historiques*, réunies et annotées par A. de Montaiglon, Paris, Jannet / Daffis.

Montaiglon, Anatole de (ed.), 1867. *Le Romant de Jehan de Paris, roy de France*, Paris, Picard.

Mortreuil, Anselme, 1843 [1971]. *Poésies provençales des XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, par Claude Brueys, publiées d'après les éditions originales et les manuscrits par A. Mortreuil, Marseille / Paris, Techener [reprod. en fac-sim. Genève, Slatkine].

Palumbo, Giovanni, 2006. « L'Ystoire de Palanus : l'auteur, le manuscrit, la ville », in : *L'écrit et le manuscrit à la fin du* Moyen *Âge*, sous la direction de T. van Hemelryck et C. Van Hoorebeeck, avec la collaboration d'O. Delsaux et de M. Jennequin, Turnhout, Brepols, 251-266.

Palumbo, Giovanni (ed.), s.p. *L'Histoire de Palanus*, Paris, Garnier.

Paris, Gaston (ed.), 1876. *Deux rédactions du Roman des Sept Sages de Rome*, Paris, Didot.

Pelicier, Paul (pub.), 1898. *Lettres de Charles VIII, roi de France*, Paris, Renouard.

Philipot, Emmanuel, 1914. *Essai sur le style et la langue de Noël Du Fail*, thèse complémentaire présentée devant la Faculté des Lettres de Paris, Paris, Champion.

Picot, Emile, 1879. *Notice sur Jehan Chaponneau, Docteur de l'Eglise réformée, metteur en scène du Mystère des actes des apôtres, joué à Bourges en 1536*, Paris, Morgand et Fatout.

Picot, Emile (ed.), 1902-1912. *Recueil général des sotties*, Paris, Didot.

Promis, Domenico (ed.), 1840. *Anciennes Chroniques de Savoye*, in : *Monumenta Historiae Patriae*, edita iussu Regis Caroli Alberti, *Scriptorum*, t. 1, Augustae Taurinorum, E Regio Typographeo, 6-382.

Recueil diplomatique du Canton de Fribourg, 1860. Sixième année, Fribourg en Suisse, Marchand.

Requin Abbé, 1897, *Le sculpteur André Voillard*, in : *Réunion des sociétés savantes des départements à la Sorbonne* [...] *Section des beaux-arts. Ministère de l'instruction publique* [...], t. 21, Paris, Plon, p. 211-221 ; Gallica (‹ http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb328535574 ›).

Révilliod, Gustave (pub.), 1854. *Les Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève, nouvellement convertie à l'Evangille, faictz du temps de leur Réformation et comment ils l'ont receue redigez par escript en fourme de chroniques annales ou hystoyres commençant l'an MDXXXII* par Anthoine Fromment, Genève, Fick.

Révilliod, Gustave (pub.), 1867. *Chroniques de Genève* par François Bonivard, prieur de Saint-Victor, Genève, Fick.

Reynolds-Cornell, Régine (ed.), 2005. *Contes Amoureux par Madame Jeanne Flore*, Publications de l'Université de Saint-Etienne.

Ronjat, Jules, 1937. *Grammaire Istorique des Parlers Provençaux modernes*, Montpellier, Société des Langues Romanes.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

Rooses, Max (pub.), 1883. *Correspondance de Christophe Plantin*, Buschmann, Anvers.

Runnalls, Graham A., 1998. *Études sur les Mystères*, Paris, Champion.

Saenger, Samuel, 1888. *Syntaktische Untersuchungen zu Rabelais*, Halle a.S., Bernstein in Berlin.

Saulnier, Eugène, 1912. *Le rôle politique du Cardinal de Bourbon (Charles X) 1523-1590*, Paris, Champion.

Schoysman, Anne (ed.), 1999. Jean Lemaire de Belges, *La légende des Vénitiens*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique.

Sneyders de Vogel, Kornelis, 1927. *Syntaxe historique du français*, 2e édition revue et augmentée, Groningue/La Haye, Wolters.

Söderhjelm, Werner, 1910. *La nouvelle française au XVe siècle*, Paris, Champion.

Spitzer, Leo, 1918. *Aufsätze zur romanischen Syntax und Stilistik*, Halle a.S., Niemeyer.

Spitzer, Leo, 1930. « Zum französischen historischen Infinitiv », *Zeitschrift für romanische Philologie* 50, 533-547.

Stecher, Jean (ed.), 1882. Jean Lemaire de Belges, *Oeuvres*, t. 1, Louvain, Lefever (‹ http://www.archive.org/details/uvresdejeanlema00belggoog ›)

Scully, Terence, 1985. *Du fait de cuisine par Maistre Chiquart, 1420*, in : *Vallesia* (Sion) 40, 101-231.

Stuip, René (ed.), 1993. *Histoire des seigneurs de Gavre*, Paris, Champion.

Tamizey de Larroque, Philippe (pub.), 1890. *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, t. 2, Paris, Imprimerie Nationale.

Ulbrich, Oscar, 1879. Compte-rendu de Darmsteter / Hatzfeld 1878, *Zeitschrift für romanische Philologie* 3, 289-297.

Verdeil, Auguste, 1854. *Histoire du canton de Vaud*, seconde éd. revue et augmentée, Lausanne, Martignier.

Vinet, Marie-Thèrese, 1985. « Lexical Subjects in French Infinitives », in : *Selected Papers from the 13th Linguistic Symposium on Romance Languages*, Amsterdam, Benjamins, 407-423.

Vogels, Johann, 1880. « Der syntaktische Gebrauch der Tempora und Modi bei Pierre de Larivey im Zusammenhang der historischen französischen Syntax », *Romanische Studien* 5, 445-556.

Wickersheimer, Édith (ed.), 1923. *Le roman de Jehan de Paris*, Paris, Champion.

Wickersheimer, Édith, 1925. *Le Roman de Jehan de Paris. Sources historiques et littéraires. Étude de la langue*, Paris, Champion.

Woledge, Brian, 1975 [1954]. *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500*, Genève, Droz.

Wolff, Oskar L.B. (ed.), 1839. *Histoire de Gilion de Trasignyes et de dame Marie, sa femme*, Leipzig, Weber.

Zink, Gaston, 1997. *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIVe-XVe siècles)*, Genève, Droz.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

Annexe

A) Infinitif absolu passé

(1) 1402, Contre les parjures et les faussaires (Recueil diplomatique du Canton de Fribourg 1860)

(1.1) en cellui cas que celle persone l'on mette ou cular de fer, in la place communel establiz, et celle persone giese et estoit in cellui cular j jor et j nut entiers. Et ce estre fait, incontinant ou partir dou cular, que l'on ly trinchait sain totte marcy le ij doy de quel il avra fait lo fauz serement (24-25, n° CCCL [Arch. cant. : 1re collect. de lois, n° 126, f. 33])

(2) 1410, Mesures de police pour les maisons et les murs de la Porteta (Recueil diplomatique du Canton de Fribourg 1860)

(2.1) Et ce estre fait cil cuy ly hosteil siroit ou quel ly buenod siroit fait et ensi levey, doit celuy meisme buenod dix cen enlay mantenir a ses messions. Doneis comen dessus (144, n° CCCCXI [Arch. cant. : 1re coll. de lois ; n° 169 et 170, f. 43], d'où *Glossaire des patois de la Suisse romande*, 1971-1988, s.v. *en-là*, 450a, II, 1°, 1).

(3) 1420, Du fait de cuisine par Maistre Chiquart (Scully 1985)

(3.1) et de toutes ces espices mectés en par actemprance ; et(,) estre pisiés, mectés les dedans votre boullon (138, § 2, 21r)

(3.2) si prennés une grande quantité de persy bien nectoyé et lavé, et se broyent bien et adroit ou mortier ; et(,) estre bien broyés, advisés vostre grein (139, § 3, 21v-22r)

(3.3) et mectés detramper de la mie du pain […] ; et(,) estre destrampé appoint, et soit pilé (139, § 3, 22r)

(3.4) los mectés bullir […] ; et(,) estre boullir tout ensemble, si se mecte tout en beaux platz (139, § 4, 23r)

(3.5) broyés au mortier ; et(,) estre broyés, si les mectés en vostre boullon (152, § 16, 37v)

(3.6) Et(,) elles estre bullies, quant viendra au drecier si mectés vostre grein en beaux plateaux (152, § 16, 37v)

(3.7) jusques a tant qu'il haie tout coulé et mis audit boullon. Et(,) estre coullé et mis boullir, se advise ledit maistre et gouste (154, § 19, 41r)

(3.8) soit advisé qu'il ne cuie pas trop ; et(,) estre cuit soubtillement, trahés vostre grein (156, § 21, 44v)

(3.9) fondés bien[;] et(,) estre bien fonduz, si le coullés en autres casses (156, § 21, 44v)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(3.10) les mectés esgouter et essuyer sur belle et necte postz ; et puis(,) estre esgoutee, rués le dedans vostre farce (157, § 21, 46v)

(3.11) et(,) estre ce fait, qu'elle soit couverte bien et appoint des dictes nebles (158, § 21, 47v)

(3.12) et facent cuire ; et(,) estre mis cuire, si tirés vostre puree (159, § 22, 49r)

(3.13) mectés en beau boullon et(,) estre cuit, mectés le en beaux platz (165, § 30a, 57v)

(3.14) cecy passés par une belle estamine ; et(,) estre passee, si le mectés bullir en oulle (166, § 31, 57v)

(3.15) et puis bullir . Et(,) estre bullir, si s'apporte a vostre dreceur (166, § 31, 58r)

(3.16) Et(,) estre ce fait, prennés bonne et grande casse a frire (166, § 32, 58v)

(3.17) mis cuire bien et nectement ; et(,) estre bien cuis, si le tirés hors (171, § 40, 66r)

(3.18) Et(,) estre ce fait, ayés de bele oyle (171, § 40, 66v)

(3.19) et(,) estre cuictes, mectés les frire (172, § 40, 67r)

(3.20) mectés les frire […] ; et(,) estre frit, si en tirés dehors les arestes (172, § 40, 67r)

(3.21) et(,) estre cuictes, mectés les par voz platz (172, § 40, 67r)

(3.22) et(,) estre ce fait, si les lave bien (180, § 54a, 79v)

(3.23) les botunés tresbien ; et(,) estre boctunés, si les retournés au feu (180, § 54a, 79v)

(3.24) et(,) estre rousties, trahire les (180, § 54a, 80r)

(3.25) mectés boullir […] ; et(,) estre boullie a son devoir, si en drecent en escuelles belles et nectes (180, § 55, 80v)

(3.26) mecte cuire […] ; et(,) estre assez cuictes, si les tire dehors (180, § 56, 80v)

(3.27) et(,) estre ce fait, si prennés la farce (181, § 56, 81r)

(3.28) et(,) estre ce fait, si prennés ses mortoexes (181, § 56, 81v)

(3.29) et(,) estre assés essuytes et apprestees, service on desdictes mortoeses (181, § 56, 81v)

(3.30) et puis le mectés bullir ; et(,) estre boullir, si lancés ledit grein souffit dedans (181, § 57, 82v)

(3.31) faictes roustir tresbien et appoint ; et(,) estre bien roustir, si les tirés dehors (182, § 57a, 82v)

(3.32) souffrire tout ensemble ; et(,) estre bien souffriz, si les mectés dedans le potaige (182, § 57a, 82v)

(3.33) et(,) estre ce fait, si le mectés oudit boullon (183, § 59, 84v)

(3.34) Et(,) estre ainsi fait, tirés dehors (183, § 59, 84v)

(3.35) et(,) estre ce fait, prenne une chescune moytié de teste (183, § 60, 85v)

(3.36) mecte cuire bien et appoint ; et(,) estre cuites, si les tire dehors (183-184, § 61, 85v)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(3.37) les tire dehors sur belles et nectes postz[;] et(,) estre essuytes, si les hasce (184, § 61, 85v)

(3.38) si les hasche bien minut[;] et(,) estre bien haschiees, si face [...] (184, § 61, 85v-86r)

(3.39) et(,) estre bien et appoint friz, lancés les audit lait lié (185, § 62, 88v)

(3.40) Et(,) estre ce fait, mectés lesdictes moytiés des poullas par beaux platz (185, § 62, 88v)

(3.41) ilz se essuyent et se esgoutent bien ; et(,) estre bien esgoutees, si prenne ses estoudeaux (185, § 63, 89v)

(3.42) appareille et frize tout le grein dessusdit bien et appoint [;] et(,) estre assez frit, si mectés les quartiers des estoudeaux d'une part (185, § 63, 89v)

(3.43) mecte cuire […] ; et(,) estre assés cuites, si les tirés (186, § 64, 90v)

(3.44) et aschés tresbien menuz et(,) estre bien aschez, si la mectés en cornue (186, § 64, 90v)

(3.45) puis les mecte ung pou refreschier en belle eaue fresche et les refresche tresbien ; et(,) estre bien lavees, si les tire dehors (186, § 64, 91v)

(3.46) et estende une chescune toille sur belles et nectes postz[;] et(,) estre bien essuites, se froicte sur une chescune toille deux oefs fres pour la dorer (186, § 64, 91v)

(3.47) Et(,) estre ce fait, prennés de la farce (186, § 64, 91v)

(3.48) Et(,) ce ainsy estre fait, prenne ses grilles (187, § 64, 92r)

(3.49) et(,) estre ainsy fait, se retournent arrieres lesdictes espalles (187, § 64, 92r-v)

(3.50) et(,) estre ce fait, quant vendra au drecier lesdictes espalles, si en mectés .II. ou .III. au plus en chescun plat (187, § 64, 92v)

(3.51) la lave et raince tresbien […] ; et(,) estre bien lavee, si la assiee sur un trencheur de boys (188, § 65, 93v)

(3.52) l'esgouctent tresbien de eaue ; et(,) estre esgoutee, si le haschez (188, § 65, 93v)

(3.53) Et(,) estre ce fait, aussi faictes puis qu'il y ait une olle clere (188, § 65, 94v)

(3.54) et puis ce que demourera estorse bien fort et appoint en ladicte estamine ; et(,) estre tresbien estrainct et receu audit plact d'or, si le revoyde en une belle casse d'or (189, § 65, 95v)

(3.55) le faictes millet et mouldre en molin bien appresté ; et(,) estre bien et appoint molu, si le garde arriere soy en ung bon sachet de cuir (189, § 66, 96r)

(3.56) laissés ce que sera audit bacin par un pou de temps resseoir, arrester et reposer ; et(,) estre bien arresté et ressiz, voidés l'eaue (189, § 66, 96v)

(3.57) et(,) estre ce fait, si mectés arriere encor plus de belle eaue fresche (190, § 66, 96v)

(3.58) en passés par l'estamine […] ; et(,) estre passee ce qui li est semblant qui lui en face mestier, si en mectés avecques ledit lait d'amendres (190, § 66, 97v)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(3.59) et(,) estre fait, si les mectés en une tresbelle et bonne anmolle (192, § 69, 100r)

(3.60) et(,) estre ce fait, si les mectés boullir en chaudiere (192, § 70, 100v-101r)

(3.61) et mectés au four chaut cuire ; et(,) estre assez cuitz, si en service on ceulx que l'on devra servir (193, § 70a, 101v)

(3.62) si les broye bien […] ; et(,) estre assés broyés, traysés dehors ladicte poullaille en beaulx platz (193, § 71, 102r)

(3.63) et broyés tresbien et fort […] ; et(,) estre assés broiés, si le traiés dudit boullon (193, § 71, 102r-102v)

(3.64) Et puis le mectés a boullir[;] et(,) ce estre boullir, si le mectés par belles escuelles d'argent ou d'or (193, § 71, 102v)

(3.65) hache bien menut ses dictes pomes[;] et puis(,) estre hachiés, si les mecte dedans son lait (194, § 73, 103v)

(3.66) faictes boullir […] ; Et(,) estre assés boulliz, si en service on le malade (195, § 75, 105v)

(3.67) les mecte boullir ; et(,) estre boullir, si les remove de celle eaue (196, § 76, 106r)

(3.68) mecte arriés boullir ; et(,) estre boullis, si les mecte en la dicte oulle reposer (196, § 76, 106r)

(3.69) le mectés boullir ; et estre boullis pour la primiere fois, si en pure l'eaue[;] et puis(,) estre bien puree, sy y recmectés de belle eaue fresche (196-197, § 78, 107r)

(4) 1429, Jean Cabaret, *La Chronique du bon duc Loys de Bourbon* (Chazaud 1876)

(4.1) Et le disner estre fait, grâces dictes à Dieu, s'en partoit chascun, et après retournoient souvent (273)

(5) 1444-1446, Jean Servion, *Anciennes Chroniques de Savoye* (Promis 1840)

(5.1) Et estre fait ce veu, ilz le firent a mettre en escript et en baillarent leurs lettres cellees (col. 9)

(5.2) La nuyt estre venue et le congié prins aprés le soupper et les dances, Thezeus dist a son maistre (col. 14)

(5.3) Lors s'en entra Thezeus en sa chambre et se fist a desabillier par les chambriers. Et avoir aporté le vin du couchier, chescung vuida hors de la chambre ; et Thezeus estre couché, fist son maistre a couchier emprés ly (col. 14)

(5.4) Et eulx estre partis, et Thezeus choisist ceulx quy bon ly sembla (col. 17)

(5.5) Estre la bataille faitte et la desconfiture tornee sur les Lorrains, les signieurs loarent Dieu (col. 92)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(5.6) Estre coronné a Rome l'empereur Hanrich, il sourvindrent novelles au conte Amé que le conte de Genevoix ly movoit guerre (col. 100-101)

(5.7) L'annee estre fynye que la bataille avoit estee sur le col de de Tamyez, vindrent les parans des mors noblez et aultres (col. 106)

(5.8) L'armee de France estre preste, monta sur mer au port d'Aygues mortes (col. 116)

(5.9) Et se estre ordonné, le duc ala couchier et chacun se retrayst (col. 125)

(5.10) Estre la messe chantee, le duc se retrayst o son conseil (col. 125)

(5.11) Et le conte avoir oyes toutes ces parolles, leur respondist (col. 128)

(5.12) Et avoir esté les partyez d'acort, l'on fist l'appareilliement (col. 129)

(5.13) Et ainsy fust avisé que l'on y envoyeroit le signieur d'Aix [...] et le president de Savoye. Eulx estre ordonnés, ilz se mirent au chemin (col. 137)

(5.14) Avoir vainque plusieurs dissencions et soubmis les ennemis de l'esglise au pape tant par sa vaillance comme par sa largesse, la quelle estoit telle que l'on l'appelloit le segond Alissandre – il estoit larges, habandonnés, amisteux, doulx et gracieux et soy confiant d'ung chescung –, il avint que aucungs des ennemis du pape et de ses contrayres, ennemis de l'esglise, le firent emprisonner et morust [...]. Et estre l'evesque Guilliaume mort, son frere monseigneur Pierre de Savoye l'ala querre (col. 145)

(5.15) Et avoir fait ces choses, l'arcevesque de Conturberies s'en retourna en Angleterre (col. 147)

(5.16) Estre fait le deuil d'Aymé de Savoye par le conte Amé et par monseigneur Pierre de Savoye, le conte Amé s'amaladia (col. 156)

(5.17) La nuyt passee et le jour estre venus, le roy fist desmander le conte Pierre de Savoye (col. 169)

(5.18) Estre mort le conte Pierre de Savoye, il fust portés et enterrés (col. 178)

(5.19) Le sevellement estre fait, il appella ceulx de son conseil (col. 178)

(5.20) Avoir acompli le conte Philipe son testement et qu'il eust acordé ses troys nepveux, il vist et congneust sa mort (col. 181)

(5.21) Estre conclus le mariage le plus brief que fayre se peust, l'on mena la contesse Sybille a Chamberye (col. 183)

(5.22) Estre regagné Septime, vindrent nouvelles au conte de Savoye que le conte de Geneve s'estoit party du Dauphiné (col. 187)

(5.23) Le conte Amé avoir oyes les parolles de l'empereur, l'aseura et conforta moult (col. 191)

(5.24) Estre partys le sire de Chate, le conte resta a Entremons (col. 209)

(5.25) Estre retorné le conte Amé a Geneve, il fist ung grant mangier aulx dames de la ville (col. 211)

(5.26) Estre gagné Saint Germain, le conte Amé la fournist et de gens et de vivrez et d'artillyerie (col. 230)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(5.27) La paix avoir duree ung temps entre les Savoyens et Faucegnerains, les pays s'enricherent d'ung cousté et d'aultre (col. 234)

(5.28) Le conte Edoard estre vaincus devant Varey et avoir pardus ses signieurs et amis et ses subgebz, print une grande merancolie (col. 248)

(6) 1455, document juridique (Matile 1838)

(6.1) lesquels jurés alerent appart ; et sur ce avoir heu bonne et meure deliberation entre eulx et eulx estre retorné devant nostre dict maire, fust par iceulx dit et rapporté que la cause leur estoit difficile et pondereuse (70)

(7) c. 1456, *Histoire des seigneurs de Gavre* (Stuip 1999)

(7.1) [...] le conte de Jarre, lequel(,) luy estre advertys de leur venue, luy et son beaupere le conte de Raguise(,) leur vindrent au devant jusques au degrés de la sale (44, 9-11)

(7.2) [...] lesquelz(,) eulx avoir appercheu les .X. hommes menans hastivement ung chevalier desarmé du healme, eulx trois jugerent qu'ilz estoyent anemys au duc d'Attaines (84, 19-22)

(7.3) L'eure estre venue, heraulx et poursiewans firent les crys (198, 26-27)

(7.4) Luy estre arrivé, par le conte et les barons fu recheu a grant joye (243, 23-24, app.)

(8) 1457, *Procès criminel intenté à Jean de Beauffremont par la commune de Dijon* (Marion 1846)

(8.1) et luy estre arrivé aud. Dijon, icellui seigneur de Mirebel parla incontinant de ceste matère (267)

(9) c. 1460, *Gerard de Nevers* (Lowe 1928)

(9.1) Quant ilz revindrent a eulx et que assés se furent reposé[,] leurs alaines avoir reprises, hastivement se leverent en piés (44, 10)

(9.2) Moy estre gary, vous tenray compaignye en tous les lieux ou bon vous samblera (99, 13)

(9.3) car advis luy estoit que luy estre venu en la cité, plus amplement le porra savoir (118, 21)

(9.4) D'aultre part Gerars, luy estre venu en son hostel et en sa chambre, manda son hoste (118, 31)

(10) c. 1460, *Histoire de Gilion de Trasignyes et de dame Marie, sa femme* (Wolff 1839)

(10.1) Les deux enfans de Trasignies, eulx estre advertiz de ceste noble assemblee, se conclurent et parlerent ensemble pour y aler. (86b)

(10.2) Les deux frères lui octroyerent, car du tout en eulx avoit mis sa fiance. Moult richement estre armez et avant ce que de Tripoli parteissent, ilz firent

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

paindre leurs deux escuz des armes de Trasignies afin que ilz se recongneussent et aussi que s'ilz trouvoyent leur pere il les peust recongnoistre (197a)

(11) c. 1465, *Messire Gilles de Chin* (Liétard-Rouzé 2010)

(11.1) et lui estre venu, envoya la charette en son hostel affin que les lanches ne fussent veues (104, 347)

(11.2) Mais il advint en ce meisme jour, avant ce que la nuit venist, que le duc de Louvain, lui estre venus en Brouxelles come vous avés oÿ, fu moult dolant et desplaisant de la perte qu'il avoit faitte (184, 1265)

(12) c. 1465-1470, Jehan Bagnyon, *L'Histoire de Charlemagne* (Keller 1992)

(12.1) Tout cecy estre bien veu entre eulx, pour la conservacion du peuple entre les mescreans qui estoient pour lors, vont eslire roy de France le noble Pepin (12)

(12.2) Estre ce fait, les Romains, qui de grant ancienneté sont de grant portement, aprés que l'empereur, qui par lors estoit prist mort [et que] Constantin son filz veult regner pour empereur, qui ne fut pas bien du gré des senateurs ne des aultres Romains, lesquelx, estans en cestuy point, aprés qu'ilz eurent desliberacion de grant conseil utile, vont comprendre par effet la valleur et la noblesse du roy Charles (14-15)

(12.3) Aprés cecy, il demanda l'arcevesque Turpin et luy fist preschier publiquement les nouvelles piteuses qu'estoyent presentement venues, lesquelles estre escoutees, tout le peuple fut incliné a y aller (21)

(12.4) Estre fait cecy, jamais homme par peu de temps ne vit tant de gens ensemble comme par lors furent trouvés (22)

(12.5) Cecy estre demandé, il commanda a jusner par trois jours a chescun (23)

(12.6) Cecy estre dit, Fyrebras s'en ala a l'ombre (30)

(12.7) Cecy estre dit, par grant fureur demande les François (32)

(12.8) Et cecy estre dit laissent courir leurs chevaulx d'ung couraige pour jouster a oultrance (48)

(12.9) Et cecy estre dit, fit le signe de la croix a son espee en non de Dieu et de la Sainte Trinité (52)

(12.10) Cecy estre dit, l'ange s'en ala (56)

(12.11) Cecy estre dit, Basin de Genevoys vint devant l'empereur (81)

(12.12) Cecy estre dit, Basin de Genevoys s'est levé en piez (90)

(12.13) Cecy estre dit, Roland le preux vint devant Baland sans luy faire honneur (91)

(12.14) Cecy estre fait, la fille vint au duc Naymes de Bavieres (95)

(12.15) Estre passé bien peu de temps, Baland l'admiral estoit és fossez tout esperduz (101)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(12.16) Cecy estre fait, il regarde la fille toute nue (102)

(12.17) Ce estre dit, Roland frappe son cheval des esperons (107)

(12.18) Et cecy estre dit, fut fait l'assault (120)

(12.19) Cecy estre dit, Guy de Bourgoygne son amy, vint a elle de grant joye (120)

(12.20) Cecy estre fait, quant l'admiral fut assis a table, Roland, qui estoit en la haulte tour avec ses compaignons bien seurement pour soy aysier, se va mettre sur une fenestre (121)

(13) 1476, *document juridique* (Matile 1838)

(13.1) ils peuvent prendre le dit advis a Neufchastel selon la teneur des dictes lettres ; et ce estre faict, après qu'on les aura conseillés, ils doibvent retourner par devant leur justice (63)

(14) 1492, *Le roman des Sept Sages de Rome*, rédaction H (Paris 1876)

(14.1) Cecy estre dit, elle se tourna contre la paroy et expira (58)

(14.2) L'empereur, estre ouye la volenté de ses conseilliers, envoya lectres [...] (58)

(14.3) Lesqueuelx estre venus, l'empereur leur dit [...] (58)

(14.4) Avoir heu le consentement de l'empereur, ilz serchérent et demandérent dame de son estat et selon qu'i la demandoit (62)

(14.5) Cecy estre dit, la dame voyant que l'enfant n'en faisoit conte s'aproucha de luy (67)

(14.6) Cecy estre dit, tout le peuple a une voix crie et dit [...] (75)

(14.7) Cecy estre fait, le chevalier monta en hault [...] (83)

(14.8) Et cecy estre dit, il s'en ala, et l'enfant fut ramené (87)

(14.9) [...] et cecy estre fait je vous desclareray l'exemple tout a loisir et a vostre plaisir (93)

(14.10) Estre racontée l'ystoire[,] yl dit a l'empereur [...] (97)

(14.11) Lesqueuex estre venus[,] y leur exposa comme il estoit adveugle (100)

(14.12) Laquelle chose estre faite par le commandement de l'empereur, incontinant la fontayne avec ses bulles fut perdue et non plus veuhe (103)

(14.13) Le chevalier ala a la messe, laquelle estre oÿe, s'en ala au barbier (111)

(14.14) Cecy estre fait, le chevalier guerdonna le barbier [...] (112)

(14.15) Cecy estre dit, Ypocras torna la face contre le mur et expira (125)

(14.16) Cecy estre fait, le chevalier dit au roy [...] (147)

(14.17) Cecy estre fait, tout deux le portarent au gibet [...] (155)

(14.18) Cecy estre dit, les sages et seigneurs se mirent a part [...] (165)

(14.19) Cecy estre fait, elle fut sy frappée de l'amour de Loys que deux deux ce n'estoit que ung vouloir, que une pensée et une affection d'estre esemble et persever en leurs amours (173)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(14.20) Cecy estre fait, Loys vint a la fille (177)

(14.21) Cecy estre dit d'Alexandre, s'en ala tenir la journée du champ de bataille (180)

(15) 1494-1495, *Le roman de Jehan de Paris* (Wickersheimer 1923)

(15.1) Le conte de Lencastre respondit comme eulx estre arrivez en Espaigne, en parlerent au roy et a la royne (19, 27-29)

(15.2) Comment le conte de Quarion, luy estre arrivé devant le roy d'Espaigne, luy fit la responce [...] (69, 27-28, rubrique)

(15.3) Avoir prins congié les ungs des autres, le roy de France et la royne ce partirent d'Espaigne (93, 17-18)

(15.4) Estre arrivé Jehan de Paris entre les deux roys d'Espaigne et d'Angleterre, entrerent en la dicte salle (78, 4-6)

(16) 1508, Jean Lemaire des Belges, *La concorde du genre humain* (Jodogne 1964)

(16.1) Avoir passé plus d'une nuyt insompne, / Morpheüs vint, du dieu Sommeil alumpne, / qui m'endormit à la poincte du jour, / entrant l'yver et finissant l'autumpne (63, 464-467)

(17) 1509, *Lettre de l'empereur Maximilen I^er^ à Marguerite d'Autriche* (Le Glay 1839, 1, 187)

(17.1) Et voulons que, lui estre arrivé en court du roy de France, luy envoyez et faictes délivrer le payemant de tout ce que luy est dheu du passé et de deux aultres moys ensuivantz (1, 187)

(18) 1509, *Sentence arbitrale entre les gens du comté de Gruyère et de la Vaud, au sujet d'injures et de voies de fait*, Fribourg (Hisely / Gremaud 1869, n° 1018)

(18.1) et luy estre retourné a Lustrie sur la planne pour desmander justice, luy feust force sans icelle se retourner (700)

(18.2) et avoir ce dist, ledict Alex print les armes de mondict seigneur de Gruere (700)

(18.3) luy estant au service du chastellain de la Tour, s'en vint en la Vaulx pour veiturer le vin de son maistre, feut environ deux ans, et luy estre venu a Sawit sourvient ung homme de la Vaulx (700)

(18.4) Item pour la sixieme que aucuns de Pullye avoent prins les armes comme dessus de mons.^r^ de Gruyere, lesquelles avoir gettees en la fange feusrent reprinses (701)

(19) 1509, Jean Lemaire de Belges, *La légende des Vénitiens* (Schoysman 1999)

(19.1) Avoir faict la paix au Turc, ilz vindrent tantost soubstenir la guerre contre le pape Sixte (291 et note)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(20) 1510, *Lettre* (Galiffe 1830)

(20.1) de laquelle chose mon dit seigneur le Procureur s'en allit pour le trouver, et l'avoir trouvé, il lui présentit incontinent les dittes lettres, et les avoir vues, le Cardinal lui répondit : que tout à celle heure il avoit reçu une poste de la mort du dit M. de Lans (4-5)

(21) 1511-1512, Jean Lemaire de Belges, *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* (Stecher, 1882)

(21.1) Cy devant nagueres que nous avons dit(,) que[,] selon les conventions l'eschange fait entre Dardanus et Athus(,) de la terre de Phrygie au droit que Dardanus avoit en Italie, Turrhenus, fils dudit Athus, estre partis d'Asie la Mineur, qu'on dit maintenant Turquie, arriva en Italie (1, 100)[40]

(22) c. 1510-1520, *L'Histoire de Palanus* (Palumbo, s.p.)

(22.1) Et luy estre venu en l'eage de dix neuf a vingt ans, [...] delibera totellement de veoir du monde et de se transporter en Engleterre (§ 3.2)

(22.2) Et luy estre arrivé audit Rouen, visita la ville (§ 4.8)

(22.3) Et avoir faicte la reverence, le roy la print par la main et commença a deviser avec elle (§ 10.3)

(22.4) Et eulx estre dedans la chambre entrez, le saluerent a chere joyeuse (§ 13.5)

(22.5) Et elle estre entree en la chambre, s'adresse droit au lieu ou gisoit le conte (§ 13.12)

(22.6) Et luy estre entré en la chambre, fist son messaige comme celuy qui bien faire le sçavoit (§ 15.11)

(22.7) Et luy estre descendu, demanda de la bonne santé de sa mere (§ 21.25)

(23) 1514, *Lettre de Mercurin de Gattinare* (Le Glay 1845)

(23.1) Ils m'ont dict que le greffier de l'ordre debvoit estre icy au disner [...] et que, lui estre arrivé, nous nous pourrions assembler (2, 10)

(24) 1518, *Lettre du Cardinal de Syon* (Le Glay 1845)

(24.1) Que ledit Hesdin luy vueille fere ses recommandacions audit sieur de Zevemberghe, et luy dire que, luy estre arrivé en Zuysse, il luy fera telle amityé, honneur et adresse qu'il en aura vers le roy honneur et prouffit (2, 159)

(25) ca.1520-1525 *Lettres* (Galiffe 1830)

(25.1) Quant au regard de nos franchises, nous ne nous en complaignons nullement, et n'a rien été fait contre icelles, avoir le tout bien considéré (143)

[40] La phrase est boiteuse et la ponctuation de l'éditeur n'aide pas. On a l'impression d'un téléscopage qui fait que le second *que* reste en l'air. On comprendrait : « En fonction des conventions de l'échange réalisé entre Dardanus et Athus [...] comme nous l'avons dit tout à l'heure, Turrhenus, [...] après avoir quitté l'Asie [...], arriva en Italie.»

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(25.2) Et nous être venus à Saleneuve, ai baillé les lettres à M. de Saleneuve, avec les instructions de Monseigneur et de vous. Et avoir entendu le tout, se trouva à Genève, en la maison-de-ville, par le conseil de MM. les Vicaires, official et autres de votre Conseil. Être dit ce qui se devoit se dire, se retira (287)

(25.3) Être tenu ce grand Conseil, avertirai mon dit Seigneur et vous (289)

(25.4) et quand et quand lui lisit la proteste que fimes en la maison-de-ville, laquelle avoir ouïe, dit que là n'avoit chose qu'il ne voulût bien (341)

(25.5) Avoir ceci bien considéré, et entendu que les Savoyens sont tout près, avons été de résolution avec les dits sieurs capitaines d'avoir trois cents hommes (353)

(26) 1523, *Sottie des Béguins*, jouée à Genève (Picot 1902-1912)

(26.1) Doncques, Bon Temps, nostre pere et ami, / Retournez cy, avoir veu les presentes. / Nous vous eussions un bon cheval transmis ; / Mais Printemps dit qu'avez jambes puissantes (2, 287, 170-174)

(27) ca. 1525, *Mémoires du maréchal de Florange* (Goubaux / Lemoisne 1924)

(27.1) Le seigneur de Nansson, estre arrivez devant ladicte ville de Maisiers, commença à faire ses approches pour battre la ville (6)

(27.2) Luy estre arrivez et l'armée qu'il menoit en despartie par les garnisons et les lieux où il debvoyent estre, alla le marischal devers le Roy (67)

(27.3) Le seigneur d'Aymery estre arrivez devant la ville de Varvins [...], ceulx de la ville ne sçavoyent nulle nouvelles de leur venues (141)

(28) 1525 et 1527, *Journal de Jean Balard* (Chaponnière 1854)

(28.1) Estre arrivees a Geneve, lesdictes lettres furent veues et lues en conseil ordynayre et en conseil episcopal et conseil des 50, […]. Ledict Mons.r l'advocat print voluntiers la charge ainsi que dit est ; et luy estre arrivé a Thurin et avoyr parlé audict tres redoubtez S.r plus.rs foys, ne peut avoyr aultre provision que les premieres lettres. (3-4)

(28.2) Cela estre ouy en conseil ordynayre, fust remys au lendemain en conseil des 50 (51)

(28.3) Et estre arrivé en leur logis, ilz mandèrent querre Mess. les Sindiques (122)

(29) 1527, *Histoire du Seigneur de Bayart, le Chevalier sans paour et sans reprouche, composée par le Loyal Serviteur*, transcription de l'édition parisienne de 1527, Paris, Droz, 1927

(29.1) tous deux nous a envoyez querir ce matin, et estre arrivez, aprés nous avoir fait trés bien desjeuner, a donné trois cens beaulx escuz à son nepveu (27)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(30) 1527-1528, *Lettres* (Galiffe 1830)

(30.1) mêmement à cause d'un article là où monseigneur de Savoye vouloit que, être jugé un homme, ne dussiez faire grâce, autrement qu'avec sa grâce il le feroit pendre ; si m'ont commandé les Sindiques, en avertir votre seigneurie, en suppliant très humblement votre bon plaisir être, nonobstant sa grâce, permettre être jugé (409)

(30.2) Avoir ouï tels plaintifs et tels affaires être rogatifs à votre autorité, nous a semblé profitable d'envoyer notre ambassade à Genève pour prendre informations (519)

(30.3) S'il y a encore de vos gens à Lyon, incontinent être pris (= quand vous aurez arrêté l'homme en question), leur manderez hommes exprès, qu'ils s'en viennent par la Bourgogne (586)

(30.4) leur priant faire lire la ditte charge. Être lisue, leur fis les remontrances comme vous étiez faits bourgeois (589)

(31) 1529, Symphorien Champier, *La Rebeyne de Lyon* (Cimber / Danjou 1835)

(31.1) arriva le capitaine, seigneur de Botières, natif du Daulphiné, prévost de l'hostel du Roy, lequel estre arrivé à Lyon, fist faire informations desdictz malfaicteurs (474 ; cf. aussi Allut 1859, 368)

(32) ca. 1530, Sébastien Moreau, *Histoire de la prinse et délivrance de François I^er^, venue de la Royne, et recouvrement des enfans de France* (Cimber / Danjou 1835)

(32.1) Lesquelz gendarmes estre arrivez audit Gouy, tindrent ledit Bourbon et son armée sur le cul, parmy les montaignes, à grant pouvreté et misère (259)

(32.2) lesdits potentatz se mectront a si grans devoir après que vous aurez fait commencement de envoyer vostre armée et quelque noble vertueux et vaillant chevalier la conduisant, que, icelle estre joincte au commancemeut dudit royaume, se mectront en armes eulx et leurs subjects, femmes et enfans, si mestier est pour vous en faire jouir à perpétuité (266)

(32.3) La dite dame mère avoir receu la bonne nouvelle de l'appoinctement fait avec l'Empereur et des articles par luy passés oultre forme de raison, considérant la remonstrance faicte cy-dessus par son fils, et contraincte de prisonnier, voyant évidemment que, à l'aide de Dieu, voirroit en briefs jour, son cher enfant, tant noble et cher prince, commança de grant joye à gecter larmes des yeulx (316-317)

(32.4) Le Roy avoir receu les dessusdites nouvelles, fut très-aise de madame sa mère et commença de loing à forger à l'entier eslargissement de sa personne (320)

(32.5) Le(s) dit(s) seigneur(s) Empereur estre adverty que lesdits seigneurs Daulphin et duc d'Orléans se approchoient de venir en Espaigne affin de renvoyer leur père en France et demourer en son lieu, commença à dire audit seigneur. (325)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(32.6) Toucte la court estre advertye qu'il estoit venu bonnes nouvelles d'Espaigne que le Roy devoit estre en briefs jours en son royaume, sain et sauve, fut réjouye quasi de tout (327)

(32.7) Lequel y estre arrivé en icelle église, messeigneurs les évêques et chanoines d'icelle, portans chappes fort riches, la croix et eaue beniste, allèrent audevant dudit seigneur (331)

(32.8) L'heure de soupper estre venue, troys grans tables furent couvertes royallement ; les maistres d'ostel donnèrent ordre que le premier mect, fut mys sur les tables. (332)

(32.9) Icelluy seigneur avoir ordonné ces dépesches dessus dites estre faictes, pource que longtemps n'avoit esté à la chasse en sa liberté accoustumée, commança à monter à cheval presque tous les jours (339)

(32.10) La neuvaine estre achevée, accomply son veu, rendre grâce à Dieu et la benoiste dame de ce qu'ils lui avoient donné ceste permission d'estre hors d'entre les mains de son adversaire et ennemy, et estre venu sain et gaillard en son royaume pour recongnoistre son bon peuple comme bon et vray pasteur fait ses oüailles, s'en alla coucher d'illec en sa bonne ville, cité et université d'Orléans, troysiesme ville de son royaume (340)

(32.11) Le jour estre venu, et que les gens à troys estatz estoient ja arrivez, et bien l'avoir fait entendre à notre dit seigneur – la grant salle de son palays royal estoit parée et accoustrée, qu'il n'y failloit rien –, leur feist entendre qu'ils se y trouvassent une après disnée, pour leur dire la raison pourquoy il les avoit mandez (342)

(32.12) Ce parlement fait, le tout avoir bien entendu le devis et conseil de la dite dame, print congié de sa seigneurie, et s'en retourna ensemble la compaignie en son logis (360)

(32.13) La journée estre venue, le dessus dit ambassadeur se vint présenter au pallays, en très-belle ordre et accompaigné de mesme (360)

(32.14) Avoir bien débatu par ledit seigneur Empereur toutes les choses dessus dictz et icelles conférées avec les princes de son sang de son conseil, considérant qu'il n'y a si grand guerre qu'il ne faille que paix s'en face par succession de temps [...] (364)

(32.15) Avoir eue par ledit seigneur ambassadeur la dessusdite response, dès l'heure se transporta vers la Royne (365)

(32.16) Icelluy ambassadeur avoir dépesché ledit gentilhomme, commança à se fort réjouyr (366)

(32.17) Le tout estre en ordre, le dict seigneur grant-maistre mena les dessus dicts ambassadeurs, général, maistre de la monnoie et essayeur de Flandres au dict chasteau vieulx (403)

(32.18) Oyant ainsi le courroux de la dite dame, et estre adverty que le rapport du méchant espie cy-dessus estoit faulx, incontinent à grosse diligence, et sur chevaulx de poste, envoya troys gentils hommes, l'ung après l'autre, à la dite Ranière (425)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(32.19) Le tout estre mis en ordre et prest, ils marchèrent en grant joye, ainsi que chacun le peult penser (427)

(32.20) Eulx estre arrivés au dit lougis de monseigneur l'arcevesque, (monseigneur l'arcevesque) commanda au dit Sainsau aller faire mectre le feu es dix ou douze pièces grosses d'artillerye, qui estoient toutes chargées (429-430)

(33) 1532 ?, Symphorien Champier, *Les Lunectes des Cyrurgiens et Barbiers [...]*, Lyon, Mareschal, s.d.

(33.1) Monsieur mon frere et collegue, je ne vous veux demander que une petite question ; et me avoir respondu, seray tresque contemps de vous [cité dans Brunot 1967, 2, 38, note à l. 6-7].

(34) 1533, *Statuts et règlements primitifs de l'aumone générale de Lyon* (Croze 1914)

(34.1) lesquelz Seigneurs par la voix dudit obéancier ont respondu que pour le présent ilz ne pouvoient bonnement randre response à cause des autres chanoynes lesquelz estoient absens. Mais eulx estre arrivez, qu'ilz les en advertiront dudit alfere (380)

(35) ca. 1534, *Procès intenté à Baudichon de la Maisonneuve* (Gaberel 1858)

(35.1) parquoy y alla en compaignie d'ung aultre fromaigeir nommé Henrys Avreillon, et eulx estre arrivez dedans la dicte maison, veirent que plusieurs gens s'assemblarent en icelle (1, *Pièces justificatives*, 55)

(36) 1535, *document juridique* (Matile 1838)

(36.1) le dict Lieutenant en na demandez le droit es ditz jurez que pour ce ung pris conseil et avis par ensemble ; et estre de retour de conseil, ont congnuz et jugez tous d'ung mesme accour sans descourt que […] (67)

(37) 1535, *Chroniques d'*Étienne *Médicis* (ou *Le Livre de Podio*) (Chassaing 1869)

(37.1) Et ce estre faict, messeigneurs les Chanoines de l'eglise Cathedrale eurent dit matines le soir precedent (322)

(37.2) L'an de nostre réedification M.XXXV. sus D., & le jour de dimenche XXVe de jullet [...], estre arrivé en la cité & ville de Nostre Dame du Puy ung bateleur qui faisoit & demonstroit choses plaisantes & recreatives, [...] print & se saisit d'un logeis en ladite ville & en la rue de Pannessac, à l'intersigne de *la Columbe*, assez maulvais logeis ; auquel, luy estre arrivé, mist au devant certaine baniere paincte de ce que son jeu portoit t (369)[41]

[41] Cf. également Runnalls (1988, 117).

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(38) 1536, Jean Bouchet, *Epistre […] à Messire Jehan Chaponneau* (Picot 1879)

(38.1) Je prie à Dieu que, vous avoir vescu / Autant qu'Enoc et le monde vaincu / Et bien presché le tressainct Evangille, / Faciez la feste après cette vigile / Lassus ou ciel (9)

(39) 1539, *Le Triumphe de très haulte et puissante dame Verolle, royne du puy d'Amours*, nouvellement composé par l'Inventeur des menus plaisirs honnestes, Lyon, chez Françoys Juste (Montaiglon 1855-1878)

(39.1) je doubte qu'elle ne se rende tributaire briefvement tout l'universel, maulgré tous ses plus fortz ennemiz, et que d'icelluy elle ne triumphe en pompe esmerveillable et jamais non ouye, avoir trayné après son curre triomphal plusieurs grosses villes par force prinses et reduictes en sa subjection (4, 225-226)

(40) 1540, Jehan de Nostredame, *Discours de la vie, bonnes mœurs et saincteté de saint Hermentere* (Chabaneau, 1886)

(40.1) Et estre éveillés[,] troussarent leurs bagages (161, 23)

(40.2) Estre arrivé à Fréjus, il fust le fort bien venu (173, 35)

(40.3) Et estre arrivés, ilz y demeurarent environ ung an (174, 3)

(40.4) ledict sainct Hermentaire ne pouvant plus supporter le travail du chemin, estre arrivé à son hermitage[,] trespassa (174, 11-13)

(41) vers 1540-1542, *Comptes amoureux par Madame Jeanne Flore, touchant la Punition que faict Venus de ceulx qui contemnent et mesprisent le vray Amour*, s.l., s.d. [= Lyon, Denys de Harsy] (Reynolds-Cornell 2005)

(41.1) Alors qu'elle eust achevé de dire, tous se leverent de table, et avoir dansé quelque piece, sur l'heure de deux heures après minuict se retirerent pour dormir (192)[42]

(42) 1545 et 1552, François Rabelais, *Tiers Livre* et *Quart Livre* (Huchon 1994)

(42.1) Pantagruel, avoir entierement conquesté le pays de Dipsodie, en icelluy transporta une colonie de Utopiens (3, 1 ; 353)

(42.2) Car si les Utopiens avant cestuy transport, avoient esté feaulx et bien recongnoissans, les Dipsodes avoir peu de jours avecques eulx conversé, l'estoient encores d'adventaige (3, 1 ; 354)

(42.3) lequel [Albidius] avoir en excessive despense mangé tout ce qu'il possedoit, restant seulement une maison, y mist le feu (3, 2 ; 360)

[42] Nous rétablissons le texte de l'imprimé, corrigé à tort par l'éditeur : *et [après] avoir dansé* ; sur cet exemple, cf. également Lorian (1973, 203), qui cite l'éd. Paris, Jehan Real, 1543, fol. 79v.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(42.4) Panurge estoit fasché des propous de Her Trippa, et avoir passé la bourgade de Huymes, s'adressa à frere Jan (3, 26 ; 432)

(42.5) Pantagruel, l'avoir leu et releu, dist (3, 29 ; 443)

(42.6) Le pere sainct avoir donné sa benediction sus elles, se retira en son logis (3, 34 ; 459)

(42.7) Pantagruel feist es invitez dons precieux et honorables [...] et les avoir cordialement remercié, se retira vers sa chambre (3, 36 ; 467)

(42.8) Ansi en font les Genevoys, quand au matin avoir dedans leurs escriptoires et cabinetz discouru [...], ilz sortent en place [4, Prologue ; 353]

(42.9) Pantagruel avoir parachevé ses letres[,] bancqueta avecques l'escuyer (4, 3 ; 547)

(42.10) Un docteur regent [...] avoir quelque temps devisé avecques une haulte damoizelle, prenant congié d'elle dist (4, 9 ; 558)

(42.11) Avoir bien curieusement consyderé l'assiette de l'isle et meurs du peuple Ennasé, nous entrasmez en un cabaret pour quelque peu nous refraischir (4, 9 ; 559)

(42.12) Chiquanous avoir degouzillé une grande tasse de vin Breton, dist au seigneur (4, 15 ; 573)

(42.13) Iceulx avoir à belles dens tiré la Figue, la monstroient au Boye (4, 45 ; 643)

(42.14) les quelles avoir beu le bon vin de leurs maistres[,] remplissent le tonneau d'eaue puante (4, 47 ; 647)

(42.15) Ses varletz l'avoir cousue, la deschiquetoient par le fond (4, 52 ; 659-660)

(42.16) Les quelz [mots gelés] estre quelque peu eschauffez entre nos mains[,] fondoient(,) comme neiges (4, 56 ; 670)

(43) c. 1546-1551, François Bonivard, *Chroniques de Genève* (Révilliod 1867)

(43.1) Quoy estre dict, ils attendirent encor vng plus petit si les deux dessus nommes ladmeneroient (2, 105)

(43.2) Quoy estre faict, suruindrent aux fenestres ceulx qui estoient sur les degres (2, 105)

(43.3) Et ce estre faict, si le dict seigneur pensoit auoir quelque demande enuers le dict Euesque (2, 461)

(44) 1547, *Le compte du Rossignol* par Gilles Corrozet, A Lyon, par Jean de Tournes (Montaiglon 1855-1878)

(44.1) Pour parvenir à ce desiré poinct, / Voulant trouver son Yolande à point, / Revint en court ; et luy estre arrivé, / Choisit le temps pour parler en privé / Avecques elle, [...] (8, 66)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(45) c. 1555, *Chronique du Banderet Pierre de Pierrefleur* (Verdeil 1854)

(45.1) Eux estre arrivez, firent commandement à tous chefs d'hostel qu'ils se trouvassent au lundy suyvant (2, 61)

(45.2) A cinq heures du matin, fust sonnée et chantée la messe du Sainct-Esprit [...]. Estre achevée, l'on sonna le sermon [...]. Estre achevé le dit sermon, chascun entra en l'église (2, 61-62)

(45.3) Estre cela fait, chascun s'en alla disner (2, 62)

(45.4) Cecy estre ainsi fait et passé au dit Fribourg, le dit Pierrefleur prinst chemin pour aller à Berne (2, 65)

(45.5) [...] ce qui fust fait et mis par escrit. Est (sic) cecy estre fait, ils laissèrent certaines ordonnances pour les devoir publier à leur sermon (2, 69)

(46) 1557-1558, *Diane de Poitiers, lettre à Monsieur le Duc de Nevers* (Guiffrey 1866)

(46.1) Mons^{r}, m'aian madame vostre fame anvouyé heun laquès et avoyr receu de vous lestre que Mons^{r} d'Avanson m'a anvouyé, j'é bien vouleu vous an fère sertayn par se pourteur les avoyr heuue (145, n° LXXXIV)

(47) 1575, Jehan de Nostredame, *Les Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux* (Chabaneau / Anglade 1913)

(47.1) Ceste convenance faicte, s'adresserent au vicomte d'Albuzon, nommé Reynaud, et à Margueritte, sa femme, [...] et y avoir demouré longtemps, receurent de beaux presens des vicomte et vicomtesse (64)

(48) 1575, Jehan de Nostredame, *Chronique de Provence* en provençal (éd. partielle ds Chabaneau / Anglade 1913)

(48.1) et estre assemblaz tous en la villa de Paris, leur parla en tal estyl (207)

(48.2) Roland, estre montat, vy venir [...] granda quantitat de penons e estandardz (207)

(48.3) et aver entendut que lous Sarrazins [...] avian dreyssat ung autre camp, ho fa assaber a Carlemayna (208)

(48.4) Estre arribas a Houdour, descenderan en terra (210-211)

(49) 1585, *Les facétieuses nuits de Straparole*, traduites par Jean Louveau et Pierre de Larivey (Louveau / Larivey 1857)

(49.1) Et de fait, se partit sur le champ de sa chambre ; et estre descendu des degrés, s'en alla droit au palais du Marquis (1, 21)

(49.2) Demetrius [...] s'en retourna à Venise ; et estre descendu de la navire, il s'en alla tout droict à son logis (1, 77)

(49.3) on luy ouvrit la porte ; et estre entré, elle luy donna un doux et savoureux baisé (1, 80)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(49.4) Madame [...] vint en la salle où desjà la compagnie s'est assemblée ; et avoir fait venir un serviteur, luy commanda apporter le vase d'or (2, 217)

(49.5) voici un fier lyon sortir d'une aveugle caverne, lequel voiant cet asne, et l'avoir bien contemplé, s'esmerveilla beaucoup de son audacieuse oultre cuidance (2, 231)

(49.6) Quoy entendant Cesarin, et avoir quelque peu songé, dict (2, 245)

(49.7) Madame voulut que Fleurdiane commençast, laquelle avoir faict la reverence, dict en ceste façon (2, 275)

(49.8) Ceste lettre [...] est par frère Bigoce [...] présentée à son abbé, lequel l'avoir leue et quelque temps pensé en soy mesme, appella frère Bigoce (2, 306)

(49.9) Ce pauvre homme [...] print son oye et la porta en son lois [...] ; mais comme il lui ouvroit le ventre pour en tirer les entrailles, fut estonné qu'il trouva entre les boyaux les dix escus qui y estoient cachez. Au moyen de quoy, s'en saisissant, et les avoir bien nettoiez, alla au marché (2, 373)

(49.10) un jeune homme [...] lequel avoir faict quelques promenades es environs, se print à siffler (2, 384)

(50) 1585, Noël du Fail, *Contes et discours d'Eutrapel* (Assézat 1874)

(50.1) et avoir ouy quelques voisins, il donne sa sentence sur le champ, laquelle est inviolablement tenue (1, 313)

(50.2) Le pendart tenoit la bride du cheval, lequel il conduisit par tant de voies obliques et circuits, qu'il s'asseura d'un endroit propre pour executer sa volonté desordonnee : et luy avoir prins ce peu d'argent qu'elle avoit pour payer son bled, luy presenta la pointe d'une dague sur la gorge avec blasphemes et menaces horribles (2, 61)

(50.3) et avoir esté battus à poids d'escu et beaux coups de roches et bastons, Hervé leur dit en son renaud (2, 72)

(50.4) et avoir espluché et trouvé la suitte de son escheveau, un beau Dimanche, que Monsieur, Madamoiselle, et tout l'equipage retrounoient de la Messe, ils aperceurent sur deux treteaux de table, une martrouere couverte d'une touaille, une chandelle allumée sur le bout, vrayes merques d'un corps mort, prest à porter en terre (2, 73)

(50.5) messire goupil se trouva chargé de butin en face rouge et Seraphique : et avoir bien soupé *in modo et in figura*, n'avisa autres plus aisees et religieuses prieres, que d'espier le lit d'une jeune nourrice veuve (2, 141)

(50.6) Le marché fut aisé à faire, et Gringalet et ses associez, lesquels de la rue il retenoit tout exprès, avoir mangé quelques olives et beu le coup, arraisonnent maistre Pierre (2, 180)

(50.7) le paillard d'affronteur va choisir et deviner ce bel As : et s'estre quant et quant saisy de la serviette, descend plus viste que le pas, chacun se regardant en pitié (2, 202)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

B) Infinitif absolu passé précédé d'un adverbe ou d'une locution de temps

(51) 1431, Dauphiné, *Lettre de Pierre Pellerin* (Chevalier 1874)

(51.1) Pourquoy veuillez saveir que incontenent lui estre venu, je vous envoyray ledit saulconduit (345)

(52) 1433, Dijon, *Recherche des feux de la ville de Beaune* (Arch. dép. B11533) (Mémoires 1897)

(52.1) Sy vous mandons que, incontinent estre par vous receus, vous transporter en vos personnes en et par toutes les bonnes villes (278)

(53) c. 1460, *Histoire de Gilion de Trasignyes et de dame Marie, sa femme* (Wolff 1839)

(53.1) Alors l'eure estre venue, chascun s'appresta (130a)

(54) c. 1465-1470, Jehan Bagnyon, *L'Histoire de Charlemagne* (Keller 1992)

(54.1) Ainssy Olivier estre venus devant Charles, moult fut louez et prisez des ungs et des aultres et affectueusement regardés (37)

(54.2) Et ainssy eulx estre a cheval, Fyrebras va dire a Olivier (46)

(54.3) Tant cecy estre fait, Florippes joyeusement et par grant amour s'en vint en ung escrin (96)

(55) 1489-1498, Philippe de Commynes, *Mémoires* (Blanchard 2007)

(55.1) Et ainsi ceste armee estre preste, qui fut tout en ung instant, de toutes les chouses dont j'ay icy devant parlé, se mist le conte de Charroloys en chemin avecques toute ceste armee (14, 134-137)

(56) 1508, *Lettre de Mercurin de Gattinare* (Kooperberg 1908)

(56.1) Et incontinent estre la procession arrivee, le Roy sortist du chasteau a chival (431)

(57) 1510-1528, *Lettres* (Galiffe 1830)

(57.1) J'ai reçu vos deux lettres, l'une écrite du 29 du mois passé, et l'autre du 15 de ce mois, faisant mention de la mort de M. de Lans, et tout incontinent avoir vu votre ditte lettre, en fis la supplication et la portai à M. le Procureur (4)

(57.2) (Second P. S.) Incontinent avoir vu la présente, vous prions nous envoyer ce que Mr de Genève vous aura mandé (535)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(58) 1528, Jean du Bellay, *Correspondance diplomatique* (Bourrilly / Vaissière 1905)

(58.1) Or est-il certain que madame Marguerite y a usé de diligence extresme, car incontinent estre retourné maistre Guillaume Des Barres dessusdict, avec la dépesche telle que dessus, a esté envoyé au nom d'elle et de tout le pais, l'escuyer de Marneich attendre à Valentiennes, afin de ne perdre temps (224)

(59a) ca. 1530, Sébastien Moreau, *Histoire de la prinse et délivrance de François I^er^, venue de la Royne, et recouvrement des enfans de France* (Cimber / Danjou 1835)

(59a.1) Ainsy alarme estre venue au camp du Roy, lequel, voyant qu'il falloit combatre pareillement, incontinent feist sonner trompectes (281)

(59b) ca. 1530, Sébastien Moreau, *Histoire de la prinse et délivrance de François I^er^, venue de la Royne, et recouvrement des enfans de France* (Champollion-Figeac 1847)

(59b.1) Lequel incontinent estre arrivé, alla à la troppe de ses gens (72)

(60) 1533, *Statuts et règlements primitifs de l'aumone générale de Lyon* (Croze 1914)

(60.1) et aprés il a respondu que le s^gr^ Prieur et autres chanoynes de lad. esglise estoient absens ; mais que incontinant eulz estre arrivez, il leur communiqueroit le tout (380)

(61) 1535, *Chroniques d'*Étienne Médicis (ou *Le Livre de Podio*) (Chassaing 1869)

(61.1) se doibt dire ceste messe, incontinent estre dictes et celebrées les messes matineuse et des Ames (478)

(62) 1545 et 1552, François Rabelais, *Tiers Livre* et *Quart Livre* (Huchon 1994)

(62.1) Adoncques Seigny Joan avoir leur discord entendu, commenda au Faquin [...] (3, 37 ; 469)

(62.2) Pantagruel prealablement avoir imploré l'ayde du grand Dieu Servateur et faicte oraison publicque [...] tenoit l'arbre fort et ferme (4, 19 ; 584)

(63) 1548, *Lettre de Charles de Bourbon* (Saulnier 1912)

(63.1) je deusse avoir mon chappeau peu après peu après Pasques, qui faict maintenant pensser et dire ce que bien entendez que l'on a de coustume dire par deçà en semblable, sachant ung chacun avoir esté mandé et retardé jusques

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

icy, veu mesmes que par cy-devant a esté envoyé à aultres que je ne vous doibs nommer, incontinent estre mandé (274)

(64) ca. 1548, Anthoine Fromment, *Les Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève* (Révilliod 1854)

(64.1) Il en y a aussi des aultres, panadours, comme dict l'italien, soubz la mesme coulleur, qui viennent apres qu'ilz ont dérobé leurs couvens, ou des calices en leur Eglises et religion, qui incontinent estre arrivés, le premier et principal Evangillc qu'ilz demandent c'est une femme (92)

(65) 1551, *Commande passée à Avignon* (Requin 1897)

(65.1) Et le demeurant qui reste à payer [...] ledit Monseigneur Sissoigne sera tenu payer et satisfaire audit maistre Anthoine en escus ou bien en monnaie à l'equipolent, incontinent estre parachevée et expédié tout l'ouvrage susdit (219)

(66) 1552, *Lettre de Garcin d'Embrun* (Bulletin historique et philologique 1895)

(66.1) Monseigneur, incontinent estre arrivé au présent lieu, me suys enquis desdictes procédures aveques le chastellein (63)

(67) 1555, *Lettre de Gassen* (Rooses 1883)

(67.1) Et le melleur sera de, incontinent estre desballées (*les peaux*), prendre des gens et les fayre merqer, et à la mesme heure les livrer aux deux frères pour les getter dans la chaux et pour ceste cauze vous en ay bien voulu donner plus tost avis, affin de vous prier d'en parler aux courroyeurs pour qu'ils se préparent et gardent une place et vaisseau pour, incontinent estre arrivées, les mettre en besongne (41)

(68) 1567, *Lettres de Plantin* (Rooses 1883[43])

(68.1) J'ay, par mes précédentes, adverti V. R. S. que le seigneur Curiel m'avoit payé, incontinent avoir veu vos lectres. (78)

(68.2) Suivant l'ordonnance de V. R. S. et ma promesse, j'ay mis, incontinent avoir receu la copie, la main à faire imprimer l'oeuvre sur Virgile (98)

(68.3) j'en ay incontinent mandé à Paris là où ils sont taillés fort nettement, et incontinent les avoir receues dudict lieu, je les délivreray à monsigneur vostre frère (135)

(68.4) Incontinent avoir achevé d'imprimer l'oeuvre très docte du Signeur Fulvio Ursino, j'en ay faict relier 2 exemplaires (207)

(68.5) mais incontinent avoir achevé quelque oeuvre, que j'espère sera devant un mois, je ne faudray à commencer ladicte œuvre (222)

[43] Dans ce volume de lettres, on ne trouve aucun exemple d'infinitif absolu passé sans adverbe introducteur.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(69) 1568-1572, *Lettres de Plantin* (Rooses 1885[44])

(69.1) Quant au Lactance et Caesar, je les imprimeray, Dieu aidant, incontinent avoir receu les exemplaires que, passé 2 mois j'ay envoyé à Brusselles pour en obtenir le Privilège (5)

(69.2) Incontinent avoir receu les lectres de V. Ill^{me} et R^{me} Signeurie, avec celles y encloses, adressées à icelle touchant le Targum de Jonathan sur le Pentatheuque et autres livres en hébreu y spécifiés, je suis alé communiquer le tout à Monsg^{r} le docteur B. Arias Montanus (20)

(69.3) Et, avant toutes choses, les vers du S^{r} Gambara que j'ay, incontinent les avoir receus et entendu la volonté de V. Ill^{me} et R^{me} S., portés à Bruxelles (62)

(69.4) Ce que j'ay délibéré de faire, incontinent les avoir reçeus (110)

(69.5) car, encores que, dès le cinquiesme jour du mois précédent, incontinent les avoir reçu, je les eusse mis entre les mains d'un des commissaires pour l'impression (314)

(69.6) Et incontinent estre adverty, je ne faudray à faire toute diligence pour la relieure desdicts livres (320)

(70) ca. 1570, *Manuscrit d'un calviniste* (Bulletin de l'histoire du protestantisme français 1886)

(70.1) Or en ce païs de Rouergue sonnèrent ban et arrière ban per venir à Millau et autres églises ; mais incontinent estre advertis chascun mist les armes en main et la ville de Millau manda ès Sevennes per avoir secours (552)

(71) 1572, *Lettre de Geoffroy de Caumont au duc d'Anjou* (Archives de la Gironde 1868)

(71.1) Monseigneur, sachant apartenir à mon debvoir de rendre conte à leurs Magestés et à Vostre Grandeur de mes actions et deportementz, je n'ay doubté depescher ce porteur vers icelles, incontinent estre arrivé cheux moy, aveques un discours que je fays byen ample à la Royne, vostre mère, de ce quy c'est passé pour mon regard en l'esmotion dernyere survenue à Paris (358)

(72) 1585, Noël du Fail, *Contes et discours d'Eutrapel* (Assézat 1874)

(72.1) Tantost les chiens avoir esté decouplez, voicy le levrault qui sort en campagne aubadé, et suivy de mesme (2, 40)

(73) 1600, Olivier de Serres, *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris, J. Metayer

(73.1) En formant les fourneaux gist la maistrise, à quoi defaillant, defaudra aussi la terre à prendre feu, en s'y estouffant, incontinent estre allumé (76)

---

[44] Dans ce volume de lettres, on ne trouve aucun exemple d'infinitif absolu passé sans adverbe introducteur.

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(73.2) La premiere œuvre que leur (aux terres) baillerons (appellee en France, esgerer ou jascherer ; en Normandie, froisser la jaschere, en Languedoc, mouvoir) sera, le plustost que faire se pourra, estre moissonnees, voire incontinent le bled estre enlevé, aprés toutesfois une forte pluie (90)[45]

(73.3) telles matieres en assemblage de deux, trois ou quatre, ou seules, selon qu'on imaginera pour le mieux, seront emploiees dans des longs sachets de toile claire, faits à la mesure du bondon du tonneau, par lequel on les fourrera dans le tonneau, incontinent le vin y estre mis sortant de la tine (225)

(73.4) Le berger sera aussi soigneux de luy faire manger la poincte des esteules, et pour ce faire d'espier soigneusement les moissonneurs, pour les talonner et se rendre au champ, incontinent le bled estre enlevé (326)

(73.5) […] la Garene. En laquelle portera-on les petits de jour à autre, les prenans du Clapier, incontinent estre un peu fortifiés, les y resignans pour y passer le reste de leur vie (413)

(73.6) Sans sejourner, de peur de l'esvent, seront les laictues, incontinent estre arrachees, mises en terre quatre doigts de profond, au preallable leur ayant roigné le bout des racines (514)

(73.7) attendu que les pastenades incontinent estre levees se mettent à faire tige (530)

(73.8) La cause de ceste particularité, et le profit qui en revient representerai-je ci aprés : pour vous dire ici qu'incontinent avoir planté vos arbres, les couperés sur terre un pied et quart, plus ne les en ferés ressortir (651)

(73.9) Aucuns, quelquesfois avec bon rencontre, entent les greffes incontinent les avoir cueilli (660)

(73.10) Incontinent l'avoir creusee (une mare), nous en paverons des bords à l'entour, tant avant qu'il sera possible, afin d'eviter d'ensallir l'eau, par le trepis des bestes allans boire (782)

(74) 1617, Olivier de Serres, *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris, Saugrain

(74.1) A laquelle quantité, s'ajoustant ce qu'on oste des arbres, incontinent les auoir effueillés, en les esmundans et eslaguans, y aura abondance de brancheage (450)

(75) 1628, Claude Brueys, *Iardin deys musos provensalos, diuisat en quatre partidos*, A Aix, par Estienne David (Mortreuil 1843)

(75.1) Tout incontinent ma Mestresso / Auer entendut lou discours, / Non fet naisse ren que de plours (90, 1, 314)

[45] Si nous comprenons bien, il y a deux infinitifs absolus successifs : "le premier travail se fera, quand elles seront moissonnées, immédiatement après que le blé aura été enlevé".

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)

(76) 1628, *Lettre de Jacques Dupuy* (Tamizey de Laroque 1890)

(76.1) La princesse respondit qu'elle estoit toute preste d'obeir et n'avoit autre volonté que la sienne, de sorte qu'elle partit incontinent estre habillée, suivie et environnée de toute cette cavalerie qui ne trouva aucune rencontre par le chemin (683)

C) Infinitif passé précédé de *dés incontinent*

(77) 1600, Olivier de Serres, *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris, J. Metayer

(77.1) L'Automne en est la vraie saison, beaucoup plus propre que le Printemps, par estre le houblon fort primerain à pousser ; ce qu'il fait dés incontinent les froidures de l'Hyver estre passées (562)

(77.2) Et ne doutés que les cimens ne resistent à l'Eau dés-incontinent estre posés, mesme le froid, quoique tardif à secher.Touchant le chaud, c'est sans doute qu'il se treuve en sa perfection de bonté, dés-incontinent estre posé, pour son naturel soudain à s'endurcir (768)

(78) 1617, Olivier de Serres, *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Paris, Saugrain

(78.1) Pour l'abondance et bonté de la Soye, seroit à souhaitter, les plotons estre jettés dans le bassin, pour les tirer, dés incontinent les avoir arrachés sans nullement sejourner (445)

BDD-A25277 © 2011 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:57:20 UTC)